

Agit P.O.V.
transforme
les vélos
en porte-voix
électroniques
et roulants

Page B 1



Faut-il porter
à gauche
ou à droite?
Joblo analyse
le Québec
au centre mou.

Page B 10

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 248

LE DEVOIR, LE VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

IMMIGRATION

Québec révisé à la baisse ses cibles d'accueil

En 2012, 55 000 étrangers
ont choisi de s'installer
au Québec

JOCELYNE RICHER
à Québec

Les portes du Québec étaient grandes ouvertes aux étrangers ces dernières années. Elles le seront un peu moins désormais, avec une diminution progressive du nombre d'immigrants accueillis au cours des deux prochaines années.

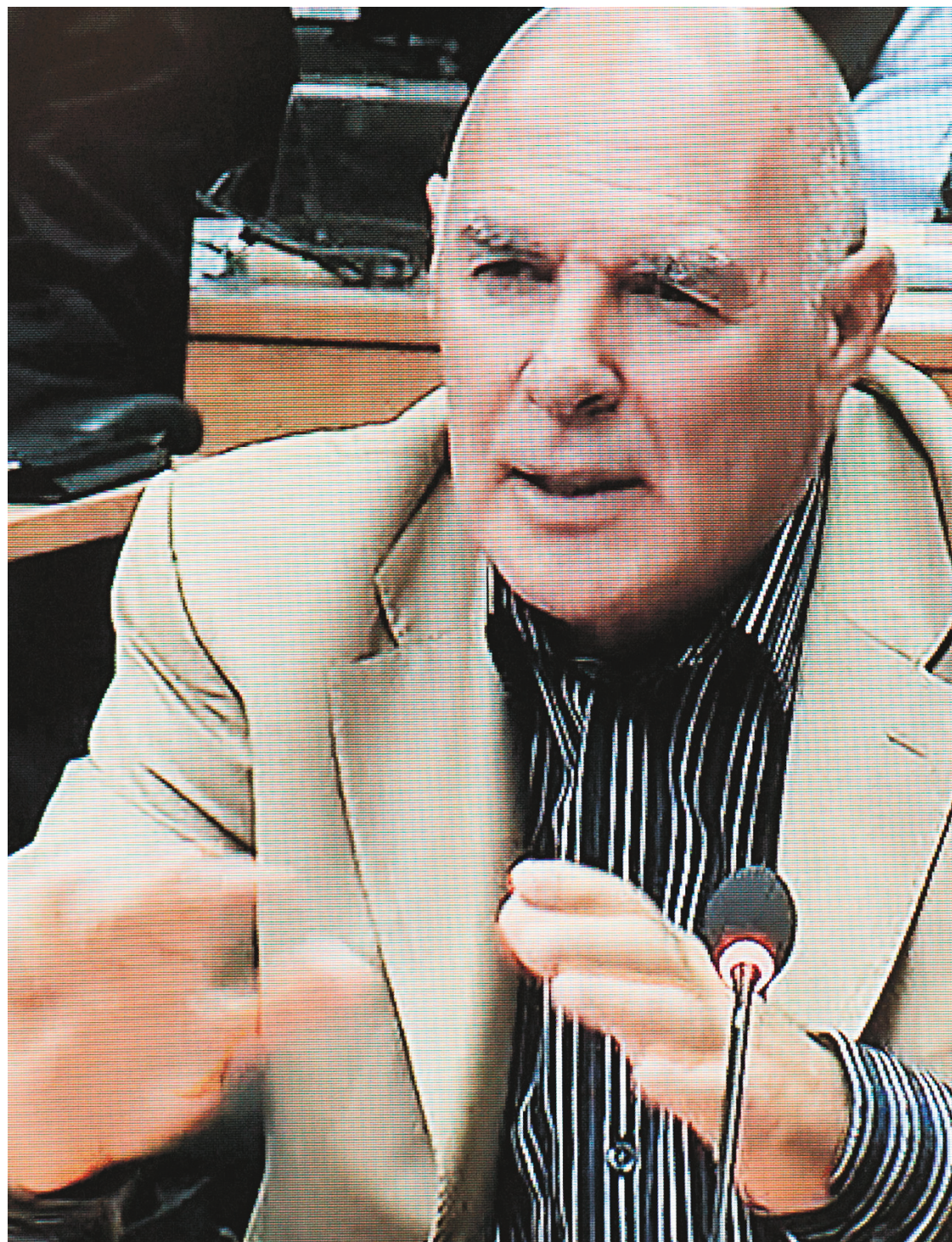
En 2012, 55 000 étrangers ont choisi le Québec pour terre d'accueil. C'est trop, juge le gouvernement Marois. Aussi, pour 2014, la cible fixée est ramenée à entre 49 500 et 52 500, pour diminuer encore l'année suivante et se loger quelque part entre 48 500 et un maximum de 51 500 personnes. La révision à la baisse a été confirmée jeudi par la ministre de l'Immigration, Diane De Courcy, qui a déposé son plan d'immigration pour l'année à venir.

Le débat sur la charte

La ministre De Courcy a toutefois soutenu que le débat sur la controversée Charte des valeurs ces derniers mois, surtout axé autour du voile islamique porté par les musulmanes souvent originaires du Maghreb, ne changerait rien aux priorités établies par son ministère.

L'immigration au Québec « est diversifiée, et il doit le demeurer », a-t-elle dit en conférence de presse, laissant la porte ouverte aux candidats

VOIR PAGE A 10 : IMMIGRANTS



COMMISSION CHARBONNEAU LA PRESSE CANADIENNE
L'ex-directeur général de la FTQ-Construction, Jocelyn Dupuis, a commencé jeudi son très attendu témoignage devant la commission Charbonneau. Il y a expliqué ses relations avec Tony Accurso, mais devra aussi répondre aux nombreuses questions soulevées à son sujet par les écoutes électroniques entendues à la commission.

COMMISSION
CHARBONNEAU

Mafia et FTQ-C: Arsenault a détourné le regard

Jocelyn Dupuis
a commencé
son témoignage attendu

BRIAN MYLES

Michel Arsenault s'est lavé les mains de l'infiltration de la mafia au sein de la FTQ-Construction (FTQ-C) en choisissant de pelletter le problème par en avant, révèlent les écoutes électroniques de l'opération Diligence dévoilées jeudi à la commission Charbonneau.

On comprend mieux pourquoi le président de la FTQ tenait tant à empêcher cette diffusion. M. Arsenault savait que le nouveau directeur général de la FTQ-C, Richard Goyette, avait demandé l'aval du caïd Raynald Desjar-

VOIR PAGE A 10 : CHARBONNEAU



Lire aussi · Claude Généreux disputera à Michel Arsenault la présidence de la FTQ. Le premier vice-président de la FTQ, Louis Bolduc, un proche d'Arsenault, ne sollicitera pas de nouveau mandat. Page A 3

AUJOURD'HUI



Le Monde · Israël a frappé une base militaire syrienne. « Le bombardement a visé une cargaison de missiles sol-air qui était destinée au Hezbollah ». Page B 9

Politique · Le juge Nadon loge déjà dans ses bureaux de la Cour suprême. Le magistrat québécois côtoie ceux-là mêmes qui devront trancher sur la validité de sa candidature, déplorent des députés. Page A 2



Avis légaux..... B 6
Décès..... A 4
Météo..... B 8
Mots croisés..... B 8
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 4

« Une très petite communauté où on se sent très à l'aise »

L'histoire méconnue des Juifs de Québec fera l'objet d'un colloque

De la bataille pour construire une synagogue aux innovations de certains de ses membres, l'histoire de la communauté juive de Québec reste encore méconnue.

ISABELLE PORTER
à Québec

Un groupe de chercheurs a entrepris de documenter l'histoire de la petite communauté juive de la ville de Québec. En attendant la parution de leur ouvrage l'an prochain, ils partageront dimanche leurs découvertes lors d'un colloque.

« On a eu une communauté juive dans cette ville dès le début du XIX^e siècle. Certains de ses membres ont été des figures de proue dans leur domaine, mais on n'a jamais constitué une histoire cohérente de la communauté », explique Pierre Anctil, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa et organisateur du colloque.

Le lieu de l'événement — le théâtre Périscope — n'a pas été choisi par hasard. Avant de devenir une salle de spectacle, il abritait une synagogue construite en 1952. L'histoire du lieu à elle seule ne manque pas



FONDS WILLIAM-JAMES TOPLEY, BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
Des Juifs russes dans le port de Québec en 1910. La communauté juive est présente dans la ville dès le début du XIX^e siècle.

d'intérêt historique. « La ville a tenté pendant 20 ans d'en empêcher la construction. La municipalité a mis toutes sortes d'obstacles comme des zonages pour empêcher la construction d'édifices religieux. Elle a poursuivi la communauté quand elle a commencé à la construire et en 1944, la synagogue a été incendiée. »

Lui-même originaire de Québec, le professeur se rappelle très bien avoir marché à côté quand il était petit. « Je me souviens d'avoir vu les étoiles de

David qui ont disparu. » Encore aujourd'hui, on peut voir des lettres hébraïques sur le fronton du bâtiment modernisé, mais pour le reste, le passé de cette communauté est tombé dans l'oubli.

Un diplôme en génie électrique

Outre l'histoire de la synagogue, le colloque de dimanche se penchera notam-

VOIR PAGE A 10 : JUIFS

Ford s'accroche

Même si la police détient la vidéo qui le montrerait fumant du crack, le maire de Toronto n'entend pas démissionner

KARL RETTINO-PARAZELLI

L'étoupe se resserre autour du maire de la plus grande ville du Canada. Après plusieurs mois de rebondissement, la police de Toronto a mis la main sur la vidéo montrant le maire Rob Ford en train de fumer ce qui semble être du crack, mais le principal intéressé n'y voit aucune raison de démissionner.

La police de Toronto a annoncé jeudi matin qu'elle a en sa possession depuis le 29 octobre une vidéo montrant « des images qui corroborent celles qui ont précédemment été décrites dans la presse », a indiqué son chef, Bill Blair. Il faisait ainsi référence aux révélations du *Toronto Star* et du site Internet Gawker, qui ont soutenu en mai dernier avoir visionné une vidéo dans laquelle on verrait le maire Ford en train de fumer ce qui semble être du crack. Cet été, le maire Ford a nié l'existence de cette vidéo.

L'enregistrement ne contient rien qui puisse constituer des « motifs raisonnables » pour déposer une accusation criminelle contre le maire, a précisé le chef de la police de Toronto.

Plus tôt cette semaine, les policiers ont examiné le contenu d'un disque dur dans le cadre de l'opération Traveller, menée contre un gang de rue torontois. Ils ont pu reconstituer la copie

VOIR PAGE A 10 : FORD



Rob Ford

« Je n'ai pas de raison de me retirer »

ACTUALITÉS



BILL GRAVELAND LA PRESSE CANADIENNE

Justin Trudeau a attaqué Stephen Harper dans son fief de l'Alberta mercredi lors d'une conférence au Calgary Petroleum Club.

L'arrivée de Trudeau profite aux coffres du PLC

Le Parti conservateur reste le champion des dons politiques

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les conservateurs continuent d'amasser plus d'argent que leurs rivaux. Mais le Parti libéral, semblant profiter de la popularité de Justin Trudeau, a augmenté de moitié sa caisse par rapport à l'an dernier grâce aux dons de ses partisans.

Le Parti libéral, sous le règne de son nouveau chef, a récolté 2,17 millions de dollars au troisième trimestre. C'est 50% de plus qu'à la même période l'an dernier, alors que les libéraux avaient recueilli 1,44 million (lorsque Bob Rae dirigeait le parti dans l'interim). Et, fait rare, les donateurs libéraux (30 108) étaient plus nombreux que ceux qui ont cotisé au Parti conservateur (28 968).

Les troupes de Stephen Harper sont immanquablement les championnes du financement. Encore cette année, les conservateurs sont en tête après avoir recueilli 3,43 millions. Mais ce montant est sensiblement le même qu'au troisième trimestre de 2012, à quelques milliers de dollars près.

NPD et Bloc québécois

La caisse est stable aussi du côté du Nouveau Parti démocratique de Thomas Mulcair, à qui 21 788 donateurs ont versé 1,52 million, contre 1,46 million pour le même trimestre l'an dernier.

Mais les libéraux ne sont pas les seuls à avoir séduit un plus grand nombre de militants. Le Bloc québécois semble pouvoir encore compter sur ses partisans, qui ont plus que doublé leurs contributions aux troupes de Daniel Paillé. Au dernier trimestre, 47 222

Québécois ont donné 353 800 \$ au parti, contre 3699 dons se chiffrant à 328 311 \$ en 2012.

Offensive publicitaire

Semblant narguer les conservateurs qui se réunissent en congrès à Calgary depuis jeudi, le chef libéral était de passage dans la ville albertaine cette semaine. Justin Trudeau compte d'ailleurs répliquer aux critiques de ses rivaux qui lui ont reproché de tarder à présenter ses idées politiques et critiqué ses premières sorties, notamment en faveur de la légalisation de la marijuana.

Dans une publicité en anglais qui doit être télédiffusée à compter de lundi, le chef libéral contre-attaque et leur rétorque qu'il a bel et bien des priorités. Et que, oui, elles sont différentes des leurs. «*Ma priorité, ce sont les Canadiens qui ont bâti ce pays; la classe moyenne, pas la classe politique*», affirme le chef libéral, qui parle aussi d'une «*économie qui nous profite à tous*». «*Ma priorité, c'est vous. Et si quelqu'un vous dit que cette priorité n'est pas la bonne, alors demandez-vous; quelles sont leurs priorités?*», conclut-il.

En français, M. Trudeau semble en revanche vouloir récupérer le message de l'ancien chef néodémocrate Jack Layton — qui a séduit le Québec en 2011 — en disant être «*en politique pour changer le visage du Canada*». Et il soutient que, pour gouverner, il faut faire preuve de «*transparence*», lui qui a tenté de s'en faire le champion cet automne.

La campagne publicitaire se trouve pour l'instant sur le site Internet du parti, accompagnée justement d'un formulaire... pour faire un don.

Le Devoir

COUR SUPRÊME

Le juge Nadon loge déjà dans ses bureaux

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Ce n'est pas chez lui, mais déjà installé dans ses bureaux de la Cour suprême que le juge Marc Nadon attend de voir si ses possibles futurs collègues entérineront sa nomination au plus haut tribunal du pays.

Lorsqu'un avocat torontois, Rocco Galati, a contesté en Cour fédérale la nomination du juge Nadon, le magistrat avait annoncé qu'il se retirerait — avec salaire — de ses fonctions à la Cour suprême le temps que se règle cette question.

Ottawa a confié le dossier au plus haut tribunal, en demandant de trancher sur sa nomination pour combler l'un des trois sièges réservés à des Québécois. C'est que M^e Galati plaide que celle-ci contrevient à la Loi sur la Cour suprême, car M. Nadon ne provient pas de la Cour supérieure ou de la Cour d'appel de la province. M. Nadon a plutôt siégé pendant 20 ans à la

Cour fédérale, dans deux tribunaux basés à Ottawa. La Cour suprême doit se pencher sur cette affaire le 15 janvier.

Or, M. Nadon a néanmoins emménagé ses affaires dans son bureau de la Cour suprême. Et pas plus tard que la semaine dernière, il y était tous les jours, a-t-on confié au *Devoir*.

«*Ça frise un peu le ridicule*, a réagi le bloquiste André Bellavance, en déplorant le fait que le magistrat québécois côtoie ceux-là mêmes qui devront trancher sur la validité de sa candidature. *Tout le processus est vicié depuis le départ. Alors c'est une triste continuité de la décision du gouvernement conservateur de nommer quelqu'un qui était inadmissible*», a-t-il déploré.

Sa collègue néodémocrate Françoise Boivin craint elle aussi qu'il y ait «*une apparence de conflit d'intérêts*», en imputant la faute au «*côté un peu cavalier du gouvernement conservateur de procéder bien qu'il savait que ça pouvait causer des problèmes*». Mais M^{me} Boivin dit espérer néanmoins, et en être persuas-

dée, que les huit juges de la Cour suprême feront preuve de probité.

À Québec, le ministre des Affaires intergouvernementales, Alexandre Cloutier, n'était pas disponible pour commenter. La Cour suprême n'a pas répondu aux questions du *Devoir*, à savoir notamment si le juge Nadon participe à des réunions avec ceux qui décideront de son sort.

Réforme du Sénat

L'avenir professionnel du juge Nadon inquiète par ailleurs Québec, qui réclame que toute cette histoire soit réglée avant que la Cour suprême ne tranche une autre question qui le préoccupe; le droit d'Ottawa d'aller de l'avant avec sa réforme du Sénat sans l'aval des provinces. Les audiences sur le renvoi du fédéral sont prévues à la mi-novembre, soit bien avant que les magistrats jugent de la nomination de M. Nadon et alors que deux juges québécois, et non trois, seront donc sur le banc.

Aux Communes, M. Bellavance a sommé les conserva-

teurs de demander au tribunal de reporter les audiences sur la réforme du Sénat. Le secrétaire parlementaire du ministre de la Justice, Robert Goguen, s'est contenté de rappeler qu'Ottawa a proposé, dans son projet de loi mammoth, de clarifier la Loi sur la Cour suprême afin d'éviter un autre cas comme celui de M. Nadon.

M^{me} Boivin a quant à elle demandé le consentement unanime, mercredi, à une motion réitérant que les juges québécois doivent provenir des cours de la province et que trois magistrats québécois doivent être en poste «*lors de l'audition de causes majeures pour le Québec*». Les conservateurs ont refusé, a-t-elle relaté.

La députée représentait le NPD au sein du comité qui a sélectionné, à huis clos, le juge Nadon. Elle a cependant tenu à rappeler qu'une majorité — que détenaient les conservateurs — suffisait pour sélectionner un candidat.

Le Devoir



JEFF MCINTOSH LA PRESSE CANADIENNE

Des manifestants anti-Stephen Harper ont accueilli les délégués conservateurs à Calgary jeudi.

SUSPENSIONS AU SÉNAT

Les conservateurs reportent le débat

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

HÉLÈNE BUZZETTI

à Calgary

Après avoir pesté toute la semaine que le scandale au Sénat vole la vedette au premier ministre et au congrès de son parti, les sénateurs conservateurs ont préféré éviter de siéger ce vendredi, quitte à reporter à la semaine prochaine le sort de leurs collègues qui s'apprentent à être suspendus.

Après avoir pesté toute la semaine que les débats sur la suspension des sénateurs Mike Duffy, Patrick Brazeau et Pamela Wallin s'étiendraient par la faute des libéraux, les conservateurs ont ajourné le Sénat jeudi, après deux heures de travaux.

C'est la tradition que de prendre congé pour permettre aux sénateurs d'assister aux congrès de leur formation, a souligné le leader du gouvernement au Sénat, Claude Carignan. Or, quelques minutes plus tard, il a reconnu qu'il ne savait pas combien de ses collègues feraient le voyage jusqu'à Calgary pour participer à la rencontre conservatrice. «*Comme on a changé nos plans, je sais que plusieurs sénateurs ont annulé leur vol et leur hôtel*», a-t-il convenu.

Les sénateurs reprendront donc leurs débats lundi, pour voter lundi ou mardi sur les motions du gouvernement prévoyant la suspension des trois sénateurs déçus, sans salaire mais avec régime d'assurances (maladie, vie et dentaire).

On ne sait pas encore si des conservateurs pourraient s'opposer à l'initiative de leur gouvernement — et combien le cas échéant. Le sénateur Carignan a indiqué que le vote serait li-

bre, mais jeudi, ceux qui s'étaient dit contre au départ étaient plus discrets.

Le congé du Sénat ce vendredi permettra surtout aux conservateurs de s'assurer de contrôler le message médiatique de la journée, alors que Stephen Harper doit s'adresser à ses troupes en soirée. Car si le Sénat avait siégé, les sénateurs Duffy, Brazeau ou Wallin (tous trois nommés par le premier ministre) auraient pu profiter de leur immunité parlementaire pour lancer d'autres allégations qui auraient rapidement fait leur chemin jusqu'à Calgary, et monopolisé les discussions des conservateurs. Le sénateur Carignan a nié que ce soit la raison de l'ajournement de la Chambre.

Malaise à Calgary

Malgré tout, sur le plancher du congrès on parlait bel et bien du scandale des allocations de dépenses que les sénateurs n'auraient pas dû se faire rembourser.

Mais aussi de la gestion de toute cette affaire. «*J'aimerais que le dossier soit réglé, mais il ne l'est pas. Les sénateurs n'ont pas voté encore*, a déploré le député Maxime Bernier, qui en avait contre ses collègues de l'autre Chambre. *Ils ne la gèrent pas bien* [la crise]. *Regardez ce qui se passe*.»

Et pendant que les conservateurs et la classe politique parlent du Sénat, on en oublie d'autres dossiers, a quant à lui regretté l'ex-ministre Stockwell Day. Il estime que «*la question du Sénat est en train de prendre trop de place*». «*Ça revient à demander si le premier ministre dit la vérité et ce qu'il savait. Je crois personnellement qu'il dit la vérité, d'autres pensent peut-être que non. Ça n'aide pas, surtout quand on essaie de propager un autre message, sur l'économie*», a confié cet ancien proche de M. Harper.

Le Devoir

Le fisc sévit contre deux employés à Laval

Deux employés de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à Laval ont été suspendus sans salaire, jeudi, dans la foulée d'une enquête policière de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

La ministre du Revenu national, Kerry-Lynne Findlay, a indiqué par voie de communiqué que la GRC poursuit son enquête concernant l'«*inconduite*» des employés. A ce jour, huit employés ont été congédiés, dont six ont ensuite fait l'objet d'accusations.

Le communiqué envoyé jeudi en soirée mentionne également que M^{me} Findlay attend les conclusions d'une enquête interne à l'ARC concernant des informations révélées à la fin du mois de septembre par l'émission *Enquête* de Radio-Canada. Celles-ci indiquaient que l'ARC aurait émis un chèque de près de 400 000 \$ en remboursement d'impôt à l'ancien chef de la mafia montréalaise Nicolo Rizzuto, assassiné en 2010, alors qu'il devait 1,5 million \$ au fisc.

Enquête sur la mafia

En septembre dernier, le commissaire de l'ARC, Andrew Treusch, a annoncé qu'une enquête interne avait été entreprise, faisant référence à des questions «*soulevées dans les médias*». Le commissaire a alors chargé la Division de la sécurité et des affaires internes d'entreprendre cette enquête, dont les résultats doivent être connus avant la fin de l'année.

Toute conduite «*répréhensible*» de la part des fonctionnaires de l'ARC sera «*rapidement sanctionnée*», et les personnes responsables devront répondre de leurs actes, a ajouté M^{me} Findlay.

Il n'a pas été possible d'obtenir plus d'explications de la part de la ministre jeudi soir, ni de savoir si les deux enquêtes sont liées entre elles.

Le porte-parole du NPD en matière de travail, Alexandre Boulerice, s'est dit «*inquiet*». Il se demande notamment si ces suspensions vont affecter les services offerts aux citoyens.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

LOFT ANGUS

60 SUPERBES CONDOS AU DESIGN UNIQUE

EN CONSTRUCTION MAINTENANT

Venez visiter notre bureau des ventes et notre condo témoin
3550 Rachel Est Montréal, Québec, H1X 3H8
514-949-4043
loftangus.com

La course à la mairie de Montréal la plus importante en un quart de siècle tire à sa fin. Bilan de 44 jours éfrénés. Et luttes à suivre dans 10 municipalités.

Un dossier de Jeanne Corriveau, Guillaume Bourgault-Côté, Mélanie Loisel, Marco Fortier et Isabelle Porter.

À lire demain dans
LE DEVOIR
À lire aussi sur LeDevoir.com

DOSSIER > Élections municipales :
Le bulletin des chefs

ACTUALITÉS

Par Toutatis!



CHRISTIAN
RIOUX
à Paris

En ce début de novembre, les stations de métro de Paris sont couvertes de dessins d'Astérix. Partout, des panneaux annoncent le dernier album dans lequel l'invincible Gaulois va prêter main-forte à un ami écossais. En descendant d'une voiture la semaine dernière, je me suis dit que le grand Goscinny, décédé en 1977, était mieux là où il était. Sur le tablier de Bonemine, la célèbre épouse du chef Abraracourcix, quelqu'un avait écrit «Vive Le Pen!». Le message était évident: se revendiquer du petit village assiégé, de ces Gaulois qui combattent les Romains, de ces mangeurs de sangliers grands buveurs de cervoise, et plus généralement de cet esprit tellement français, c'était soutenir l'extrême droite, prêcher le racisme et rejeter l'Autre.

Pauvre Astérix! Pauvre Goscinny! L'exemple aurait pu se retrouver parmi d'autres dans le dernier livre d'Alain Finkielkraut, *L'identité malheureuse* (Stock). Cette identité, c'est évidemment la française, une identité que l'écrivain décortique comme personne pour mieux révéler la profondeur du malaise. Alain Finkielkraut ne craint pas la nostalgie qui, contrairement à ce qu'on croit, est ce sentiment noble d'humilité qu'impose la connaissance de l'histoire. Mais, ce n'est pas tant de nostalgie qu'il est question dans ce livre que de cette incontournable question: pourquoi certains prennent-ils un plaisir ineffable à piétiner ce qui faisait (et fait encore) la France?

Pour comprendre la crise française, Alain Finkielkraut nous amène par la main au cœur de cette identité blessée. Or, qu'y découvre-t-il?

La littérature et les femmes! Oui, c'est parce que la France est depuis l'époque classique une société où les rapports entre les sexes sont régis par un code subtil, un art de vivre complexe qui a toujours fait une large place aux femmes et à la séduction, nous dit Finkielkraut, que celle-ci a mis la littérature au cœur de son projet national. Reprenant cet héritage de l'ancien régime, la République l'a démocratisé. C'est pourquoi elle a mis la culture et le livre au centre de sa principale institution, l'école.

Or qu'arrive-t-il de cette identité à une époque où la galanterie est dénoncée comme un subterfuge sexiste et où le «droit de voiler les femmes» est devenu un droit de l'homme? Que se passe-t-il lorsqu'au nom de la «coolitude» l'école ne se donne plus pour but de former des citoyens cultivés mais de bons comptables?

La violence des banlieues ne serait-elle pas liée, demande Finkielkraut, «à l'exclusion de la féminité et au désert affectif qui en résulte»? Bref au rejet de la beauté et d'un art de vivre qui cultive la délicatesse des sentiments plutôt que leur expression spontanée tant vantée par les psys d'aujourd'hui. Au fond, loin de protéger la pudeur de Dalila Awada, le voile véhicule en négatif la même image violente des femmes que la pornographie ambiante.

Choc culturel

Pour comprendre l'étendue de la crise, il faut y ajouter le choc culturel provoqué par une nouvelle immigration. Car, c'est bien la première fois que, dans ce vieux pays d'immigration qu'est la France, certains groupes revendiquent ouvertement le droit de ne pas s'intégrer et contestent une laïcité fruit de plusieurs siècles de combats souvent sanglants. L'historien Pierre Nora (*Recherches de la France*, Gallimard) le disait récemment en d'autres mots: «L'islam dans son principe, ne faisant guère de différence entre le politique et le religieux, repose le problème que l'on avait cru résolu pour le christianisme.» Il y a de cela plus d'un siècle!

Comment dès lors reprocher aux Français de ne plus se sentir chez eux, sous les pressions conjuguées de la mondialisation et d'une immigration mal contrôlée? A moins de croire que l'ouverture à l'Autre (avec la majuscule!) consisterait à piétiner sa propre appartenance pour mieux se dissoudre dans le magma multiculturel européen ou nord-américain. Un pas que certains ont allègrement franchi, en France comme au Québec.

Personne n'accusera Alain Finkielkraut de ne pas avoir réfléchi aux conséquences de la Shoah. Bien au contraire, cette hantise est plus que «légitime», dit-il, elle est même indispensable. Mais elle ne doit pas nous empêcher de nous demander si, après Auschwitz et le colonialisme, nos démocraties sont condamnées à cette lente dissolution démocratique dans une culpabilité sans fin «afin de ne pas nourrir la bête».

Comme toujours chez Finkielkraut, il y a dans ce livre des intuitions lumineuses. Certaines fulgurantes sont parfois si tranchantes qu'elles empêchent parfois de voir que si un village gaulois subsiste quelque part, c'est justement en France qu'il se trouve. Si la guerre fait rage, c'est aussi que les résistants n'ont pas dit leur dernier mot.

En ces temps de morosité identitaire et de débat sur la laïcité québécoise, la lecture du dernier livre d'Alain Finkielkraut pourrait être salutaire. C'est un antidote indispensable contre ce mal du siècle que l'on pourrait appeler l'air du temps.

crioux@ledevoir.com

PRÉSIDENT DE LA FTQ

Michel Arsenault aura un adversaire

Le président sortant affrontera Claude Généreux, un ancien du SCFP

JESSICA NADEAU

Correspondante parlementaire à Québec

Les temps sont durs pour Michel Arsenault. De plus en plus contesté au sein de la FTQ, il a désormais un nouvel opposant à la présidence qui bénéficie déjà de plusieurs appuis au sein du mouvement syndical. Comme si ce n'était pas suffisant, il perd l'un de ses fidèles alliés, le premier vice-président de la FTQ, Louis Bolduc, qui ne sollicitera pas de nouveau mandat, a appris *Le Devoir*.

Louis Bolduc, directeur régional des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), était un proche de Michel Arsenault. Il entretenait également une «relation d'amitié» avec l'entrepreneur Tony Accurso, selon ce qu'a affirmé Jocelyn Dupuis lors de son témoignage à la commission Charbonneau jeudi. Invité sur le yacht de l'entrepreneur alors qu'il siégeait au conseil d'administration du Fonds de solidarité FTQ en 2007-2008, il a également bénéficié de ses largesses en se rendant en Allemagne pour une cure d'amaigrissement avec sa femme et l'ex-président de la FTQ-Construction, Jean Lavallée.

À la retraite

Louis Bolduc quitte le navire alors que tout va de mal en pis pour la FTQ et son président Michel Arsenault, qui devra témoigner sur la gouvernance du Fonds de solidarité en commission parlementaire la semaine prochaine à Québec. Au bureau des TUAC, la responsable des communications, Roxane Larouche, explique que M. Bolduc, âgé de 55 ans, part à la retraite après 30 ans de services. Ce dernier ne souhaite pas répondre aux questions des



GRAHAM HUGHES LA PRESSE CANADIENNE
Claude Généreux a officialisé sa candidature jeudi, à un mois de l'élection syndicale.

journalistes puisque son départ «n'est pas d'intérêt public».

Questionnée sur le moment choisi, Roxane Larouche nie tout lien avec les déboires actuels de la FTQ. «C'est sûr qu'il peut y avoir apparence de, je ne sais pas, que ce soit en raison de la commission Charbonneau. Sauf que pour nous, c'est un fait connu, ça a toujours été dit que M. Bolduc allait prendre sa retraite à 55 ans.» Selon elle, il avait déjà avisé la direction des TUAC de son intention de partir, et ce, dès janvier dernier, bien que l'annonce officielle aux membres de la FTQ n'ait été faite qu'en début de semaine.

Des appuis au-delà du SCFP

Quant à Michel Arsenault, il devra désormais se battre pour conserver son titre de président de la FTQ, lui qui n'avait, jusqu'ici,

aucun opposant. Claude Généreux, un ancien du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), a officialisé sa candidature jeudi. «Il faut que la FTQ se recentre [...]. Il est temps de défendre nos membres à temps plein alors que présentement, on défend à temps plein des réputations», a soutenu l'homme, ancien président du SCFP-Québec de 1993 à 2001 avant de passer sur la scène pancanadienne à titre de secrétaire-trésorier.

C'est la section québécoise du SCFP qui l'a contacté en début de semaine pour lui proposer d'entrer dans la lutte, et ce, à moins d'un mois des élections, qui auront lieu à la fin du mois de novembre.

Le plus gros affilié de la FTQ a voté la semaine dernière une résolution pour réclamer le départ de Michel Arsenault. Celui-ci ayant refusé de céder sa place, on a tout mis en œuvre pour lui trouver un remplaçant. Le nom de Claude Généreux s'est imposé, lui qui avait été pressenti aux dernières élections, il y a trois ans, pour remplacer Michel Arsenault qui était déjà dans une situation délicate. Ce dernier avait décidé de lui laisser une chance, et le président lui en avait été reconnaissant.

Mais cette fois-ci, c'en est trop pour Claude Généreux, qui affirme avoir des appuis bien au-delà du SCFP: «Toutes les régions demandent son départ. Le téléphone n'a pas dérangé depuis l'annonce de ma candidature. Il y a un "momentum". Je ne peux pas mesurer la force du vent, mais le vent se lève. Les gens attendaient le premier violon donne le do. J'ai leur appui, mais ils vont se manifester à leur manière et dans leur temps.»

Le Devoir



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE
Le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, prévoit une baisse significative du PIB nominal.

Le déficit zéro de plus en plus hors d'atteinte

Le ministre Marceau dévoile les comptes publics pour l'année 2012-2013

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

À mesure que le temps passe, l'atteinte du déficit zéro dès cette année semble de plus en plus hors de portée du gouvernement Marois.

En dévoilant les comptes publics pour l'année 2012-2013 aux côtés du président du Conseil du trésor, Stéphane Bédard, le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, a indiqué que la prévision de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 1,3% au Québec devrait à peu près tenir. «On devrait être dans ces eaux-là», a-t-il dit.

Mais c'est le PIB nominal, ce qui comprend l'inflation, qui compte pour les revenus de l'État. Et là, l'évolution est négative. «Il y a une baisse significative du PIB nominal», a prévenu Nicolas Marceau. Allez voir le rapport sur la politique monétaire de la Banque du Canada: vous allez constater à quel point l'inflation est faible au Canada et, au Québec, elle a été encore plus faible qu'ailleurs. Alors, c'est des répercussions sur nous.»

Mise à jour

Le ministre doit présenter sa mise à jour économique et financière à la fin de novembre ou au

8,4 milliards

Dettes brutes du Québec pour l'année 2012-2013. Elle était auparavant estimée à 10,3 milliards de dollars

début de décembre, moment où le montant du déficit prévu pour l'année en cours devrait être connu. Dans les officines gouvernementales, le chiffre de 2 milliards circule. Les fonctionnaires des Finances s'affairent à «mesurer l'ampleur de la croissance plus faible des revenus avec laquelle nous devons vivre», a dit le ministre, tout en tâchant de déterminer combien de temps durera cette période de vaches maigres.

«Il n'est pas question, de notre côté, de poser des gestes qui pourraient mettre à mal la croissance économique», a affirmé Nicolas Marceau. En clair, il est hors de question de résorber le déficit par de nouvelles compressions ou en cessant de soutenir l'économie québécoise.

De son côté, Stéphane Bédard trouve un réconfort dans les comparaisons avec l'Ontario. «Par rapport à nos voisins aussi, on a une position qui est avantageuse», s'est-il

réjoui. Ainsi, le déficit du Québec l'an dernier s'élevait à 0,4% du PIB contre 1,4% en Ontario, selon le communiqué diffusé jeudi par le cabinet de Nicolas Marceau.

En commission parlementaire

Fait positif, la lutte contre la corruption et la collusion s'est traduite par des économies pour l'État l'an dernier. La dette brute du Québec a augmenté de 8,4 milliards au lieu des 10,3 milliards prévus. La moitié de l'écart de 1,9 milliard vient de la baisse du coût des immobilisations. Des précisions sur cette réduction des coûts des contrats viendront sous peu.

Par ailleurs, Nicolas Marceau n'a guère prisé de recevoir une assignation à comparaître le 20 novembre en commission parlementaire. Il devra se présenter avec des informations financières en main sur les organismes extra-budgétaires et les fonds spéciaux. Le ministre, qui devait comparaître en commission mercredi, avait refusé de fournir ces données parce qu'elles sont incomplètes en cours d'année financière. «Ils sont dans des procédés farfelus [qui trahissent] une grande méconnaissance de nos institutions», a accusé le ministre.

Le Devoir

L'assurance autonomie sera financée par les impôts, affirme Marois

Talonnée par l'opposition, la première ministre Pauline Marois a soutenu jeudi en Chambre que le programme d'assurance autonomie de son gouvernement sera financé à même les impôts généraux et non par une taxe spéciale. Les libéraux, qui ont eux-mêmes créé l'impôt santé, ont cherché à faire dire à Mme Marois que le ministre de la Santé et des Services Sociaux, Réjean Hébert, avait ouvert la porte à l'introduction d'une taxe spécifique, lors de son passage à l'émission *Tout le monde en parle* il y a quelques semaines. Or, à l'instar de la première ministre, M. Hébert a précisé que dans le cadre du nouveau régime québécois, l'objectif du gouvernement péquiste demeurait de «financer l'assurance autonomie, sans taxe supplémentaire, sans impôt supplémentaire».

Le Devoir

Régimes de retraite: la CAQ présente son projet de loi

En pleine campagne électorale municipale, la Coalition avenir Québec (CAQ) a déposé jeudi un projet de loi pour donner aux villes les moyens de renflouer les régimes de retraite de leurs employés. Le chef de la CAQ, François Legault, a déclaré que l'objectif est de doter les municipalités d'un rapport de force pour régler la question des régimes de retraite, dont les déficits consolidés s'élevaient à travers le Québec à un total de 5 milliards. Le projet de loi 497 propose de mandater les municipalités pour qu'elles s'entendent avec leurs employés en amorçant des négociations à partir de l'an prochain. Si aucun accord n'est conclu, les villes pourraient alors décider des conditions pour rétablir le provisionnement des régimes de retraite sur une période de 15 ans. Le député caquiste Christian Dubé a rejeté tout lien entre le dépôt du projet de loi et les campagnes électorales municipales en cours, notamment à Québec où le maire sortant Régis Labeaume a placé la question des régimes de retraite au cœur de son programme. M. Dubé a plutôt attribué cette décision au calendrier parlementaire, affirmant qu'il avait voulu déposer son projet de loi avant le 15 novembre, date limite pour une adoption avant l'ajournement parlementaire de fin d'année. En Chambre, le ministre du Travail, Agnès Maltais, a déclaré que le gouvernement attend la fin des élections municipales pour présenter sa démarche et un échéancier «serré» pour résoudre les déficits des régimes de retraite.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Nouvelle demande de recours collectif contre les frères Sainte-Croix

CAROLINE MONTPETIT

Une nouvelle demande de recours collectif a été déposée contre les frères Sainte-Croix, concernant des agressions sexuelles qui se seraient déroulées cette fois à l'oratoire Saint-Joseph, à l'école Notre-Dame-des-Neiges de Montréal, aux collèges Sainte-Croix et Saint-Laurent (devenus les cégeps Maisonneuve et Saint-Laurent), ainsi qu'aux orphelinats, collèges et écoles Notre-Dame-des-Monts, de Lisbourg, et Saint-Joseph, de Waterville.

La requête s'appuie sur le témoignage du requérant, identifié comme « J. J. », qui aurait été molesté dans les années 1950, d'abord à Notre-Dame-des-Neiges par son professeur le frère Soumis,

puis par son confesseur, le père Bernard, à l'oratoire Saint-Joseph, où il était servant de messe et où son père travaillait comme peintre. « Le premier recours ne visait que trois établissements, et quand on a annoncé le règlement, beaucoup de gens nous ont dit: "moi, j'étais à tel endroit, est-ce que je peux m'inscrire?" », raconte l'avocat Alain Arsenault, qui défend les victimes dans les deux recours.

Le recours collectif qui vient d'être déposé a pour particularité de permettre l'ajout de plaignants de n'importe quel établissement ou des sévices auraient pu être perpétrés par des membres de la congrégation de Sainte-Croix.

À l'heure actuelle, le recours réunit les plaintes de 25 personnes qui affirment avoir été agressées par les frères Sainte-Croix.

Les faits allégués sont en général plus anciens que ceux mentionnés dans le premier recours, puisque plusieurs des établissements visés ont fermé leurs portes dans les années 1960.

Le recours souligne par ailleurs que la congrégation de Sainte-Croix et l'oratoire Saint-Joseph, qui est une entité distincte, « ont permis que des sévices sexuels soient perpétrés à l'encontre d'enfants », qu'ils « ont exercé une contrainte morale, religieuse et psychologique sur les victimes », qu'ils « étaient au courant des sévices sexuels perpétrés [...] et les ont néanmoins étouffés », et qu'ils ont « sciemment et consciemment choisi d'ignorer la problématique ».

Ces dernières accusations se basent entre autres sur des lettres rédigées par l'avocat des

frères Sainte-Croix, M^e Émile Perrin, dans les années 1990, mais aussi par les recherches faites dans les archives à ce sujet par le frère Wilson Kennedy, un ancien frère de Sainte-Croix qui a dénoncé publiquement les sévices.

Le recours collectif doit d'abord passer l'étape de la recevabilité en Cour supérieure. Une fois la recevabilité admise par la Cour, on procède à la deuxième étape, soit les auditions sur le fond.

Dans le cas du premier recours, la congrégation de Sainte-Croix avait accepté de régler à l'amiable avant que des auditions soient menées sur le fond.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

100 VISITES LIBRES

Les visites libres du week-end

Dimanche 14h à 16h

AU CŒUR DU PLATEAU

DEUX APPARTEMENTS EN UN SUR LA MAGNIFIQUE RUE PATRIMONIALE DE LORIMIER. Anciennement un 2½ et un 4½ aujourd'hui transformés en un seul grand condo divise de 1225 pieds carrés situé au 2e étage d'un triplex. Idéal pour travailleur autonome (bureau, salle d'attente et salle d'eau) ou 3e chambre à coucher. Cachet d'époque, pièces privatives, hauts plafonds de 9 pieds et plus, bois franc dans toutes les pièces sauf salle de bain et salle d'eau. Deux balcons. Rénové, lumineux. Près de l'avenue Mont-Royal et de tous les services : Parc Lafontaine, Centre sportif Père Sablon, cliniques, poste, pharmacie, etc...

Voir Du Proprio.com 317691 ou 514-524-8821
374 900 \$ négociable

PLATEAU MONT-ROYAL

4400 rue Châteaubriand
Charmante maison (anciennement duplex), lumineuse et coquette, localisation exceptionnelle (à une minute du métro Mt-Royal) avec une cour/terrasse privée jouissant d'une orientation merveilleuse. Une rareté sur le marché!
569 000 \$ MLS: 19818091
Patrice Dansereau 514-999-9495
Courtier immobilier, Via Capitale du Mont-Royal
www.patricedansereau.com

PLATEAU MONT-ROYAL

4723 De Lanaudière.
REZ-DE-CHAUSSÉE. Grand appartement de 1540 pieds carrés + espace de RANGEMENT au sous-sol de 190 pieds carrés + STATIONNEMENT extérieur. Patio arrière et petit jardin avant. Salon/salle à manger immense pièce à aire ouverte. 4 chambres à coucher. Aspirateur central, toiture élastomère. Appartement bien entretenu, excellents copropriétaires. **495 000 \$.**
Esther Leblanc 514-220-2454
Courtier immobilier agréé
www.estherleblanc.com

POUR ANNONCER → 514.985.3454
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES

400 • 499 OFFRES D'EMPLOI

500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600 • 699 VÉHICULES

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS - MONT-PARNASSE
Tout confort, asc., internet, etc...
Prix dégressif. 514 287-1313
anne.legare@hotmail.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
819 658-1218

MAQUETA
Le droit d'apprendre depuis 1988
ageta.qc.ca

moi aussi JE SUIS CAPABLE

202 CONDOMINIUMS COMMERCIAUX

VAL-MORIN - 6920 Boul. Labelle
36 X 60 pieds. Vente : 159 900 \$
Location : 900 \$ 514-963-0724

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

MTL-NORD
Garage 4000 pc + espace de bureau et terrain 33 000 pc.
514 895-8808

307 LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

309 COLLECTIONS

NUPHILEX
Le Disney World du timbre et de la monnaie arrive à grand pas. Plus de 60 marchands d'à travers le pays seront présents pour acheter, vendre et évaluer au : **Holiday Inn Midtown, 420, Sherbrooke O., Mtl 1-2-3 nov. de 10h à 17h**
Ouvert au public. Entrée 3\$. Dim. entrée gratuite.
Tirage pièce en or du Canada. Encan par Encan Bas-Canada. 514 842-4411
nuphilex@nuphilex.com

TIMBRES ACHETÉ
Collection ou Accumulation.
514 775-8036

390 DIVERS

AFM/UMA de PAIX au Monde
Un cadeau aux Enfants de la PAIX
Entrez sur youtube mon nom & Sur le Chemin de la Foi 2013
Jeannette de Nazareth

405 SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

ASSISTANTE DE MEDECIN

Exp. en cabinet médical préférable. Travail avec la clientèle. Bon jugement. Salaire selon qualificatifs et expérience.
Cv : Gynécologues et ass. 235 René-Lévesque Est, suite 100
Montréal, Qc H2X 1N8

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

501 OCCASIONS D'AFFAIRES

OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES
Société immobilière spécialisée dans le développement résidentiel est à la

RECHERCHE DE TERRAINS
pour construire des maisons unifamiliales, des semi-détachés et des condominiums.
Possibilité de partenariat aussi disponible.
Pour nous rejoindre :
514 809-3318
info@whitlockwest.com

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

LAUDERDALE BY THE SEA
Magnifique condo situé sur le bord de la mer, 2 chambres à coucher avec 2 salles de bain complètes, cuisine, grand salon avec salle à manger. Disponible du 19 au 26 janvier. L'appartement est situé au rez-de-chaussée d'un complexe très sécuritaire, incluant piscine chauffée, tennis, bain sauna, bain tourbillon et plage. Photos disponibles sur demande. Prix demandé : 1500\$.
Pour renseignements : Philippe 514-705-0707

176 CHALETS À LOUER

LAC BROME
Villa inverniss, très beau condo pour Noël et saison de ski à 10 min. de Bromont et 15 min. de Sutton.
Déc. à avril, saison: 5 000\$.
2 c.à.c., 2 sdb, foyer, wif, très bien équipé, non-fum.
514 481-3734

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.
Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS **MasterCard** **VISA**

460 EMPLOIS DEMANDÉS

IL Y A TOUJOURS DE LA PLACE dans ma tête pour les LIVRES.
Journaliste littéraire, excellente chercheuse. sgiguere@videotron.ca

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

508 SERVICES FINANCIERS

Prêt privé
Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un immeuble?
Prêt minimum de 25 000\$
Appelez-nous au 514-233-1879

510 COMPTABILITÉ

IMPÔTS
Particuliers et sociétés
Tenue de livres et comptabilité générale.
Richard Marsolais 514 352-6395

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BÔGUE OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

598 SERVICES DIVERS

AVIS DE DÉCÈS

Besner, Jacques 1950-2013

À Boucherville, le 27 octobre 2013, est décédé des suites d'une tumeur cérébrale, Jacques Besner. Il laisse dans le deuil son épouse Carole Massé, ses trois filles Catherine (Alexandre Drago), Marie-Hélène et Valérie (Baptiste Tissot), sa mère Gemma Samson ainsi que de nombreux parents, amis, collègues et étudiants. Au cours de sa carrière, Jacques Besner a enseigné à l'UQAM ainsi qu'aux HEC, en plus d'avoir travaillé à titre de consultant pour plusieurs entreprises et organismes. Sa famille recevra les condoléances le vendredi 1^{er} novembre de 16 heures à 21 heures, ainsi que le samedi 2 novembre de 10 heures à 15 heures, au :

Centre Funéraire Côte-des-Neiges

Réseau Dignité
4525 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
(Stationnement intérieur disponible)

Un hommage sera rendu samedi à 15 heures, au même endroit.
Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation du CHUM ou à la Fondation de la maison la Source Bleue seraient appréciés.

Contactez **LE MÉMORIEL** pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 - 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

Merci de lutter contre la faim avec nous

L'ITINÉRAIRE

Un don de **4 \$** cartes-repas un geste utile et de bon goût

Dons en ligne et informations :
WWW.ITINERAIRE.CA

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.
Merci de votre attention.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROMESSE D'ACHAT ACCEPTÉE

OUTREMONT
1275 ST-VIAEUR
Résidence prestigieuse et luxueuse en parfait état, composée de 2 maisons : la principale avec 6 chambres et le « coach house » avec 2 chambres. Au total 17 pièces. Face parc Outremont. Garage double, stationnements multiples.
3 575 000 \$ MLS # 979 3942

CHARLOTTE MICHAUD
courtier immobilier
514-894-0866

www.charlottemichaud.com
groupe sutton-immobilia inc.
agence immobilière

À VAL MORIN, SUPERBE ANCESTRALE
Bord rivière du Nord, const. supérieure, rénovée, pièces sur pièces, tout en bois int/ext., 2 étages, 25 X 40, s/sol béton 6 pi., véranda, chauff. huile air pulsé, poêle à combustion, 3 ch., 2 s./bains, cuisine - s./manger - salon aire ouverte, pl. bois, céramiques, garage ext., immense terrain paysagé 320 X 642, tx. mun./sco. 1 880\$. À louer 1 500\$.

289 900 \$
VISITE LIBRE 5369 RUE MORIN
819-219-2190 ou 514-963-0724

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

MILE-END
Condo h-duplex, lumineux, rénové, 2 ch. +1, terr., boiseries d'origine, pl. bois et cé. Agents s'abstenir.
509 000 \$ 514-576-2284

PLATEAU - 2 APP. EN 1 !!!
Condo divise, 1 225 p.c., 3 ch., 1.5 s/bains. Du Proprio #317691
374 900 \$ 514-524-8821

132 CHALETS

À 1 hre Mtl (Lanaudière). Profitez de vos week-ends et de vos congés, joli condo meublé, à 400 pi. d'un grand lac, seul.
79 800\$. 450-755-7680.

135 TERRAINS

À VOUS qui recherchez tranquillité et nature!
Terrain boisé de 32 300 p.c. +, à partir de 0.65 p.c. + tx, accès lac & rivière.
450-755-7680 (Lanaudière).

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, l'origine sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

METRO HONORÉ- BEAUGRAND
chauffés, gym, terrasse, bois franc
Grand 3 1/2 de coin - 635\$
514 581-2303 514 826-7990

PLATEAU St-Joseph/Parthenais
6 1/2 - 1500\$ chauffé/eau ch. lav/sech incl. Entièrement rénové.
1 500\$ Libre 514 598-5872
www.locationduplateau.com

171 HORS FRONTIÈRES À LOUER

LAUDERDALE BY THE SEA

Magnifique condo situé sur le bord de la mer, 2 chambres à coucher avec 2 salles de bain complètes, cuisine, grand salon avec salle à manger. Disponible du 19 au 26 janvier. L'appartement est situé au rez-de-chaussée d'un complexe très sécuritaire, incluant piscine chauffée, tennis, bain sauna, bain tourbillon et plage. Photos disponibles sur demande. Prix demandé : 1500\$.

176 CHALETS À LOUER

LAC BROME
Villa inverniss, très beau condo pour Noël et saison de ski à 10 min. de Bromont et 15 min. de Sutton.
Déc. à avril, saison: 5 000\$.
2 c.à.c., 2 sdb, foyer, wif, très bien équipé, non-fum.
514 481-3734

PROMOTION de La Rentrée!
Petites annonces
Du samedi au samedi (7 parutions)
3 lignes
1 semaine 50\$
4 semaines 100\$

Petitesannonces@ledevoir.com
ou 514-985-3322

Offre valable jusqu'au 31 octobre 2013

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

MONTREAL

Pipeline Enbridge: la sécurité inquiète les candidats à la mairie

ALEXANDRE SHIELDS

Les quatre principaux candidats à la mairie de Montréal sont d'accord avec l'inversion du pipeline 9B d'Enbridge, qui fera couler 300 000 barils de pétrole brut chaque jour jusque dans l'est de la ville. Mais tous réclament des garanties en matière de sécurité et estiment que le gouvernement du Québec devrait s'impliquer dans le dossier, a constaté *Le Devoir*.

En entrevue jeudi, Marcel Côté a souligné d'entrée de jeu qu'«*Enbridge a une très mauvaise feuille de route*» en matière de sécurité de ses pipelines. Selon l'Institut Polaris, la pétrolière serait responsable de 804 déversements en Amérique du Nord entre 1999 et 2010, dont celui de la rivière Kalamazoo, au Michigan. Cet incident, survenu en 2010, a laissé couler près de quatre millions de litres de pétrole.

S'il s'est dit favorable à l'inversion du flux dans ce tuyau construit en 1975, M. Côté a donc in-

sisté sur la nécessité de s'assurer de la sécurité de l'infrastructure. Surtout, a-t-il ajouté, que le pipeline transporterait notamment du pétrole «*plus corrosif*» tiré des sables bitumineux.

Si Marcel Côté ne se prononce pas sur la pertinence de tenir une consultation québécoise, il juge tout de même que Québec devrait discuter avec l'Ontario, mais aussi le gouvernement fédéral, de façon à «*parfaire nos connaissances*» en matière de transport par oléoduc.

Denis Coderre — qui avait milité contre la fermeture de la raffinerie montréalaise de Shell en 2010 — estime pour sa part que le gouvernement Marois devrait lancer une consultation qui permettrait «*d'en savoir plus sur les mesures de sécurité qui seront mises en place par Enbridge*».

Transparence réclamée

Du côté du Groupe Mélanie Joly, on a surtout plaidé pour une «*plus grande transparence*» dans ce dossier. Son porte-parole, Frédéric Lepage, a

ainsi rappelé que Montréal a exprimé de «*sérieuses inquiétudes*» dans son mémoire présenté à l'Office national de l'énergie en juillet dernier. La Ville réclamait notamment un meilleur partage des analyses de risques, des scénarios de fuites et des caractéristiques du pétrole transporté.

En cas de rupture dans ce pipeline, qui passe sous la rivière des Outaouais, l'approvisionnement de deux millions de Québécois serait menacé, selon ce qu'a réitéré récemment Josée Duplessis, la présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal.

Fin 2014

Seul Projet Montréal démontre moins d'enthousiasme par rapport au plus important projet de transport pétrolier de l'histoire du Québec. «*Avant la mise en œuvre du projet, la compagnie se doit de faire la démonstration exhaustive que le projet est entièrement sécuritaire*», a aussi souligné son chef, Richard Bergeron.

Le Parti libéral a accusé cette semaine le gouvernement Marois d'avoir manqué à ses devoirs en ne lançant pas de consultation publique sur le projet d'inversion. Le ministre de l'Environnement Yves-François Blanchet a de nouveau promis la tenue d'une consultation, mais sans donner davantage de précision. En fait, le gouvernement Marois promet un tel exercice depuis près d'un an, mais rien n'a jusqu'ici été annoncé.

A moins d'un improbable revirement, Ottawa devrait donner le feu vert au projet d'Enbridge d'ici quelques mois, et le pétrole devrait couler vers Montréal avant la fin de 2014. Entre-temps, la pétrolière dit mener les travaux nécessaires pour s'assurer de la sécurité de son pipeline de 639 kilomètres. Elle doit réaliser au cours des prochains mois au moins 600 excavations le long de la ligne 9B dans le but de réparer certaines sections.

Le Devoir

ÉLECTIONS MUNICIPALES

À la chasse aux candidats douteux

Les aspirants à la mairie de Montréal s'attaquent mutuellement

JEANNE CORRIVEAU

La campagne électorale montréalaise a pris l'allure d'une chasse aux sorcières au cours de laquelle les aspirants maires ont tenté de débusquer dans les camps adverses les candidats qu'ils jugent douteux. Denis Coderre, Marcel Côté et Mélanie Joly ont dû tour à tour défendre la présence dans leurs rangs d'un candidat controversé.

Après avoir expulsé de sa formation politique l'ancien conseiller d'Union Montréal et candidat dans Saint-Léonard Robert Zambito pour une affaire d'allégations de pots-de-vin, Denis Coderre s'est porté à la défense du maire de cet arrondissement, Michel Bissonnet.

La Presse rapportait jeudi qu'entre 2004 et 2006, M. Bissonnet avait notamment participé à une fête chez son ami de longue date le promoteur Paolo Catania, arrêté par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en mai 2012. Plusieurs proches de la mafia étaient présents à cet événement.

«*On parle de 2004-2006. Ça fait au moins sept ans, a souligné Denis Coderre lors d'une entrevue accordée à Benoît Dutrizac, du 98,5. Il était député à l'Assemblée nationale et il est allé à une fête. On ne peut pas continuellement définir ce qui se passe il y a sept ans avec les yeux de 2013. Autre époque, autre façon de faire; mais aujourd'hui, c'est tolérance zéro.*»

À ce sujet, tant Marcel Côté que Richard Bergeron croient qu'il reviendra aux Montréalais de décider du sort de M. Bissonnet lors des élections de dimanche. «*Ça ne me surprend pas. Je trouve ça déplorable. Ce sera aux Montréalais de juger et d'agir en conséquence*», a indiqué Marcel Côté.

Affaire Abdelrazik: les agissements du SCRS critiqués

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a dévoilé de manière inappropriée des renseignements personnels et classifiés Secret concernant le Montréalais Abousfian Abdelrazik alors qu'il était détenu au Soudan, a soutenu jeudi l'organisme de surveillance du SCRS. Dans son rapport annuel, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécu-

«*Je connais M. Bissonnet depuis maintenant huit ans, a pour sa part commenté le chef de Projet Montréal. C'est un personnage coloré, très agréable à côtoyer. Mais il est de la tradition Saint-Léonard. [...] Et M. Coderre a décidé de le garder.*»

Mélanie Joly est plutôt d'avis que M. Coderre n'aurait pas dû garder M. Bissonnet et a suggéré qu'il soumette à nouveau le maire de Saint-Léonard au «*filtre Coderre*».

Le cas Moschella

Marcel Côté a pour sa part pris la défense de Domenico Moschella, candidat de Coalition Montréal dans le district Saint-Léonard. Lors du débat de mercredi soir, Richard Bergeron avait rappelé qu'en 2001, M. Moschella, alors candidat pour Pierre Bourque, avait dû se retirer à la suite d'un jugement de la Cour supérieure qui avait reconnu son ami Alberto Berardinucci coupable de fraude électorale dans la circonscription d'Anjou.

M. Côté a rappelé que M. Moschella, qui était propriétaire de la salle où la fraude s'était déroulée, n'était qu'un témoin au procès. Selon lui, M. Bergeron agit de façon électoraliste car après la démission de M. Zambito, seuls deux candidats se disputent le siège de conseiller dans ce district, soit M. Moschella et la candidate de Projet Montréal, Roberta Peressini.

Le cas Di Paola

De son côté, Mélanie Joly a dû contrer les attaques de Denis Coderre qui réclamait l'exclusion du candidat Tommaso Di Paola dans Saint-Léonard à cause d'une affaire de violence conjugale. N'étant ni accusé ni reconnu coupable, M. Di Paola fait toujours partie de l'équipe, a décrété M^{me} Joly.

Le Devoir

rité affirme aussi que le SCRS a fourni par la suite à des services alliés des informations inexacts et exagérées dans le dossier de l'homme de 51 ans. Ce dernier avait été arrêté, sans être accusé, au cours d'un voyage au Soudan en 2003 pour visiter sa mère malade. Alors qu'il était en détention dans ce pays, il a été interrogé par le SCRS relativement à de présumés liens avec des extrémistes. Le Comité n'a trouvé aucun indice laissant croire que le SCRS avait demandé aux autorités d'arrêter ou de détenir M. Abdelrazik.

La Presse canadienne



Masqués pour la cause

À l'occasion de l'Haloween, une cinquantaine de manifestants ont sorti masques, bonbons et trompettes pour protester jeudi midi contre l'adoption il y a plus d'un an du règlement P-6. Depuis mai 2012, trois nouveaux articles de ce règlement obligent les manifestants à fournir leur itinéraire, interdisent le port du masque et augmentent le montant minimal des amendes. «*On veut faire comprendre qu'on peut porter un masque pour une multitude de raisons valables*», a fait valoir Dominique Daigneault, la présidente du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN, qui est à l'origine du rassemblement. «*Ce n'est pas le fait de porter un masque qui cause du grabuge*», a-t-elle ajouté, en espérant que le prochain maire de Montréal acceptera d'abroger le règlement.

PHOTO PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Lire aussi · Manifester sans risque à Montréal est impossible. Une lettre de Julien Villeneuve, alias Anarchopanda. Page A 9

ÉLECTIONS MUNICIPALES

RÉGIMES DE RETRAITE

D'Amours ouvert à une scission de son rapport

ISABELLE PORTER

à Québec

Alban D'Amours ne trouve pas mauvaise l'idée du maire de Québec, Régis Labeaume, de scinder en deux son rapport sur les régimes de retraite pour s'attaquer plus vite au problème des déficits municipaux.

Etant donné que le projet de rente longévité nécessite des négociations avec Ottawa qui pourraient prendre du temps, Régis Labeaume a suggéré pendant la campagne électorale que le gouvernement Marois scinde le rapport en deux pour légiférer tout de suite sur le volet municipal. Interrogé à ce propos jeudi, Alban D'Amours s'est montré ouvert. «*Qu'on se donne le temps de la négociation avec le reste du Canada, ça, il n'y a pas de problème, mais qu'on agisse rapidement sur certains autres aspects, je n'ai pas de problème non plus.*»

« Dans les municipalités, on n'est pas loin de la rupture sociale »

Alban D'Amours

Celui qui a présidé le comité d'experts sur l'avenir du système de retraite n'a pas voulu se mêler de la campagne électorale au municipal, ni dire s'il appuyait ou non la démarche du maire sortant de la ville de Québec. Toutefois, il a dit que M. Labeaume dressait un diagnostic de la situation similaire au sien. «*Son approche, ça lui appartient, mais sur le fond, ça rejoint l'analyse qu'on a faite. On a un problème.*»

Interrogé sur la pertinence d'un tel débat en campagne électorale, il a rétorqué que cet enjeu est pertinent en tout temps. «*Moi mon souhait*

cennies, quatre, cinq ou six mois ne faisaient pas tant de différence.

Il s'est par ailleurs inquiété du contraste entre la réalité des contribuables qui n'ont pas de régime de retraite et celle des employés des villes qui bénéficient de régimes à prestations déterminées. «*Dans les municipalités, on n'est pas loin de la rupture sociale*», a-t-il dit, avant de dire que le citoyen sans régime va «*à un moment donné se choquer*».

Le 3 octobre dernier, Régis Labeaume avait dit souhaiter qu'une loi sur le sujet soit adoptée avant décembre prochain. Ainsi, croit-il, la négociation avec les syndicats de la Ville de Québec pourrait débuter dès janvier. Le gouvernement n'avait pas voulu répondre à sa proposition pour ne pas s'immiscer dans la campagne électorale.

Le Devoir

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2013-10-30

649	04 09 24	46	06 09 15	02
	41 47 48	compt.	25 40 47	compt.

Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable)

40256570-01

Extra 1940703

Ce soir, 50 MILLIONS \$

+ 20 LOTS DE 1 MILLION \$ (approximatif)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Sophie DOWNS

Membre O.P.Q. et R.C.P.O.S.S.

Psychologue clinicienne

ADULTES · COUPLES

25 ANS D'EXPÉRIENCE

514-861-0630

VIEUX-MONTRÉAL

ÉCONOMIE

Le Canada sur la voie d'une reprise

JULIAN BELTRAME

Ottawa — Sans avoir été spectaculaire, la performance de l'économie canadienne a été solide en août, grâce à la croissance soutenue du secteur du pétrole et du gaz naturel.

L'augmentation mensuelle de 0,3% a été supérieure aux attentes des économistes. Elle a suivi la solide hausse de 0,6% de juillet et l'interruption du mois précédent, que la Banque du Canada avait attribué à l'impact temporaire des inondations en Alberta et de la grève de la construction au Québec.

Les économistes sont encouragés par la nature égale de la croissance et le fait que le mois d'août ait conservé une partie du rythme supérieur à la moyenne de juillet.

Des analystes affirment que les résultats positifs d'août remplacent l'économie sur la voie de la croissance, peut-être même à un rythme supérieur à celui auquel s'attendait la banque centrale dans ses plus récentes prévisions, empreintes de prudence.

L'économiste Paul Ferley, de la Banque Royale, a calculé que la croissance du troisième trimestre, qui a pris fin en septembre, pourrait avoir atteint un rythme annualisé de 2,8%, soit un point de pourcentage de plus que la dernière estimation de la Banque du Canada et un point de mieux que la croissance du deuxième trimestre.

Néanmoins, M. Ferley et d'autres analystes ont dit croire que le gouverneur de la banque centrale, Stephen Poloz, voudrait constater davantage de

preuves d'un élan avant de modifier sa politique monétaire, après avoir cessé, dans son rapport de la semaine dernière, de parler d'éventuelles hausses des taux d'intérêt. Aux yeux des analystes, les Canadiens devraient se faire à l'idée que les taux demeureront à leurs niveaux actuels jusqu'au début ou au milieu de 2015.

«C'est un résultat positif. Toutefois, les risques sont nombreux, compte tenu des problèmes budgétaires nés aux États-Unis de la fermeture temporaire du gouvernement, des problèmes non résolus entourant le plafond de la dette, et de la baisse des niveaux de confiance», a écrit l'économiste Arlene Kish, de la firme IHS Global Insight, dans une note à ses clients.

Dans son rapport sur la politique monétaire rendu public la

semaine dernière, la Banque du Canada a dit être préoccupée par la faiblesse persistante de l'inflation et la sous-performance constante des exportations. Les données du mois d'août ne vont pas faire disparaître entièrement ces préoccupations, mais la nature des moteurs de la croissance devrait apporter à la banque centrale un certain réconfort.

Le chiffre clé des statistiques d'août est la poussée de 2,8% du secteur du pétrole et du gaz naturel, un important exportateur. L'agriculture et de la foresterie ont également progressé.

Cependant, la fabrication, autre secteur clé pour l'exportation, a glissé de 0,3%, même s'il s'agit d'une des quelques industries à avoir enregistré un recul.

La Presse canadienne

Le marché de l'emploi ralentit la construction domiciliaire au Québec

Le marché de la construction domiciliaire au Québec sera ralenti par la faible création d'emplois.

Selon les dernières prévisions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), «une perte de vigueur du marché de la vente et du niveau relativement élevé des stocks de logements neuffera diminuer considérablement les mises en chantier d'habitations en 2013».

Cette année, les mises en chantier de maisons individuelles vont baisser pour se chiffrer à 13 200, notamment sous l'effet d'une progression modérée de l'emploi et de la tendance qui favorise les logements collectifs. «Si la

demande se déplace vers le segment des logements collectifs, c'est parce que ceux-ci sont plus abordables que les maisons individuelles, parce que les besoins changent à mesure que la population vieillit et parce que la densification résidentielle est souvent privilégiée», rappelle la SCHL.

La SCHL a également modifié ses prévisions à l'échelle canadienne. Les nouvelles prévisions indiquent que le nombre annuel de mises en chantier devrait osciller entre 179 300 et 190 600 cette année. En 2012, 214 827 mises en chantier avaient été enregistrées.

Le Devoir

MARCHÉS BOURSISERS

TORONTO

S&P TSX

13 361,26 ▼ -94,07
-0,7%

New York

S&P 500

1756,54 ▼ -6,77
-0,4%

NASDAQ

3919,71 ▼ -10,91
-0,3%

DOW JONES

15 454,75 ▼ -73,01
-0,5%

PÉTROLE

96,38

-0,39 \$US

-0,4%

OR

1323,70

-25,60 \$US

-1,9%

DOLLAR CANADIEN

95,90

+0,52 \$US

+0,5%

1\$US = 1,0427

70,61

+1,16 EURO

1 EURO = 1,4162

Titre Symbole Fermeture Variation (\$) Variation (%) Volume (000)

LES INSDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
S&P TSX	SPTT	13361,26	-94,07	-0,70	213910
S&P TX20	TX20	597,29	-2,22	-0,37	66087
S&P TX60	TX60	767,47	-6,57	-0,85	124129
S&P TX60 Cap.	TX6C	848,67	-7,27	-0,85	124129
Cons. de base	TTCS	305,04	-0,82	-0,27	2793
Cons. discrét.	TTCD	132,59	0,17	0,13	6292
Énergie	TTEN	270,71	-0,88	-0,32	43149
Finance	TTFS	225,30	-0,23	-0,10	20730
Aurifère	TTGD	179,93	-8,09	-4,30	55592
Santé	TTHC	82,85	-2,50	-2,93	2078
Tech. de l'info	TTTK	32,29	-0,54	-1,64	5165
Industrie	TTIN	155,26	-1,32	-0,84	38720
Matériaux	TTMT	234,97	-7,13	-2,95	63954
Immobilier	TTRE	234,60	-0,28	-0,12	4563
Télécoms	TTTS	117,18	-0,52	-0,44	4795
Sev. collect.	TTUT	210,91	-0,39	-0,18	12224
Métaux/minerals	TTMN	821,81	-10,20	-1,23	11383

TSX CROISSANCE

TSX Venture JX 958,86 -5,31 -0,55 75583

ENTREPRISES DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Alim. Couche-Tard	ATD.B	70,62	0,02	0,03	322
Canadian-Tire	CTC.A	96,78	-0,12	-0,12	158
Cogeco	CCA	49,30	-1,35	-2,67	78
Corus	CJR.B	24,30	0,37	1,55	129
Groupe TVA	TVA.B	8,00	0,00	0,00	0
Jean Coutu	PJC.A	18,43	0,01	0,05	108
Loblav	LG	47,69	-0,43	-0,89	628
Magna	MG	88,31	0,27	0,31	525
Metro	MRU	65,23	-0,58	-0,88	274
Quebecor	QBR.B	25,78	0,39	1,54	150
Rona	RON	12,22	0,11	0,91	116
Saputo	SAP	51,59	0,60	1,18	330
Shaw	SJR.B	24,94	-0,06	-0,24	816
Shoppers Drug Mart	SC	60,92	-0,24	-0,39	580
Tim Hortons	THI	62,24	-0,51	-0,81	659
Transat A.T.	TRZ.B	12,87	0,40	3,21	149
Yellow Media	Y	13,46	0,11	0,82	21

ÉNERGIE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Camco	CCO	19,79	-0,08	-0,40	1329
Canadian Natural	CNQ	33,09	-0,20	-0,60	1963
Canadian Oil Sands	COS	20,32	-0,24	-1,17	2226
Enbridge	ENB	45,20	0,36	0,80	1503
EnCana	ECA	18,68	-0,26	-1,37	1950
Enerspur	ERF	17,99	0,08	0,45	1312
Pengrowth Energy	PGF	6,70	0,13	1,98	3807
Pétrolière Impériale	IMO	45,53	-0,42	-0,91	598
Suncor Energy	SU	37,89	-0,10	-0,26	3672
Talisman Energy	TLM	13,00	-0,16	-1,22	1769
TransCanada	TRP	46,99	-0,16	-0,34	1208
Valener	VNR	15,51	0,08	0,52	36

FINANCIÈRES

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
B. CIBC	CM	88,70	0,21	0,24	1295
B. de Montréal	BM	72,62	-0,20	-0,27	1608
B. Laurentienne	LB	46,55	-0,02	-0,04	86
B. Nationale	NA	90,48	0,72	0,80	697
B. Royale	RY	70,02	-0,20	-0,28	2673
B. Scotia	BNS	63,39	-0,13	-0,20	2519
B. TD	TD	95,64	0,10	0,10	1856
Brookfield Asset	BAM.A	41,28	-0,26	-0,63	866
Cominar Real	CUF.UN	18,99	0,10	0,53	136
Corp. Fin. Power	PFC	34,31	0,14	0,41	563
Fin. Manuvie	MWF	18,47	-0,19	-1,02	3396
Fin. Sun Life	SLF	35,12	-0,20	-0,57	1390
Great-West Lifeco	GWG	32,25	-0,02	-0,06	631
Industrielle All.	IAG	46,76	0,10	0,21	223
Power Corporation	POW	30,72	0,22	0,72	949
TMX	X	47,55	0,44	0,93	67

INDUSTRIELLES

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Air Canada	AC.B	5,73	0,01	0,17	2709
Bombardier	BBD.B	4,74	-0,54	-10,23	27524
CAE	CAE	11,95	-0,07	-0,58	2837
Canadien Pacifique	CP	149,04	-2,52	-1,66	519
Chemin de fer CN	CNR	114,55	-0,21	-0,18	803
SNC-Lavalin	SNC	43,81	0,24	0,55	459
Transcontinental	TCLA	16,65	-0,02	-0,12	273
TransForce	TFI	23,09	0,97	4,39	530
Agrium	AGU	89,00	-1,16	-1,29	386
Barrick Gold	ABX	20,28	-1,27	-5,89	5963
Goldcorp	G	26,56	-1,07	-3,87	4369
Kinross Gold	K	5,30	-0,30	-5,36	4726
Mines Agnico-Eagle	AEM	30,96	-0,80	-2,52	1449
Potash	POT	32,40	-0,46	-1,40	2220
Teck Resources	TCK.B	27,90	-1,41	-4,81	3155

SERVICES PUBLICS

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
Fortis	FTS	32,43	-0,04	-0,12	515
TransAlta	TA	14,03	-0,15	-1,06	2546

TECHNOLOGIE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BlackBerry	BB	8,23	-0,35	-4,08	1674
CGI	GIB.A	34,98	-0,24	-0,68	731

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BCE	BCE	45,37	-0,13	-0,29	1222
Bell Aliant	BA	26,41	-0,35	-1,31	779
Rogers	RCL.B	47,32	-0,11	-0,23	873
Telus	T	36,42	-0,18	-0,49	1788

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
iShares DEX	XHB	30,32	-0,02	-0,07	59
iShares MSCI	XEM	25,08	-0,44	-1,72	10
iShares MSCI EMU	EZU	39,78	-0,13	-0,33	1446
iShares S&P 500	XSP	20,23	-0,06	-0,30	309
iShares S&P/TSX	XIC	21,12	-0,10	-0,47	50

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
BARRICK GOLD CORP	ABX	20,28	-1,27	-5,89	5963
KINROSS GOLD CORP	K	5,30	-0,30	-5,36	4726
GOLDCORP INC	G	26,56	-1,07	-3,87	4369
PENGROWTH ENERGY	PGF	6,70	0,13	1,98	3807
XIU	XIU	19,28	-0,14	-0,72	3729
SUNCOR ENERGY INC	SU	37,89	-0,10	-0,26	3672
SILVER WHEATON	SLW	23,66	-1,93	-7,54	3629
MANULIFE FINANCIAL	MFC	18,47	-0,19	-1,02	3396
YAMANA RES INC	YRI	10,34	-0,37	-3,45	3304
PENN WEST	PWT	11,64	0,05	0,43	3205

LES GAGNANTS EN %

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
PHX ENERGY	PHX	12,30	0,98	8,66	232
HORIZONS BETA	HGD	17,49	1,39	8,63	866
STANTEC INC	STN	61,96	3,81	6,55	215
HORIZONS BETAPRO	HZL	6,84	0,42	6,54	181
HORIZON NORTH	HNL	8,50	0,51	6,38	918
CATHEDRAL ENERGY	CET	6,17	0,26	4,40	179
TRANSFORCE INC	TFI	23,09	0,97	4,39	530
METHANEX CORP	MX	60,47	2,53	4,37	653
KELT EXPLORATIONS	KEL	8,60	0,31	3,74	1474
TRANSTAT AT INC CL	TRZ.B	12,87	0,40	3,21	149

LES PERDANTS EN %

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
S&P TSX GLOBAL	HGU	9,10	-0,85	-8,54	1272
MEGA BRANDS INC	MB	15,70	-1,30	-7,65	226
SILVER WHEATON	SLW	23,66	-1,93	-7,54	3629
COMEX SILVER BULL	HZU	8,89	-0,69	-7,20	345
FINANCIAL 15 SPLIT	FTN	8,67	-0,61	-6,57	220
FIRST MAJESTIC	FR	11,80	-0,82	-6,50	478
COLOSSUS MINERALS	CSLNT	45,00	-3,00	-6,25	1956
SILVER STANDARD	SSO	5,87	-0,39	-6,23	255
CATAMARAN CORP	CCT	48,92	-3,23	-6,19	1008
BARRICK GOLD CORP	ABX	20,28	-1,27	-5,89	5963

LES GAGNANTS EN \$

Titre	Symbole	Fermeture	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)
STANTEC INC	STN	61,96	3,81	6,55	215
METHANEX CORP	MX	60,47	2,53	4,37	653
HORIZONS BETA	HGD	17,49	1,39	8,63	866
DOLLARAMA INC	DOL	89,62	1,03	1,16	131
PHX ENERGY	PHX	12,30	0,98	8,66	232
TRANSFORCE INC	TFI	23,09	0,97	4,39	530
SHAWCOR LTD	SCL	43,83	0,93	2,17	109
LINAMAR CORP	LNR	35,06	0,89	2,60	106

ÉCONOMIE



Louis Audet

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cogeco Câble pourrait bientôt offrir la télé interactive

JULIEN ARSENAULT

Les abonnés de Cogeco Câble pourraient bien avoir accès à des applications comme Facebook, Twitter et ultimement le service de vidéo sur demande Netflix via leur télévision dans un avenir qui ne semble pas si lointain.

La filiale de Cogeco a indiqué jeudi qu'elle menait actuellement des tests préliminaires de la version beta de cette plateforme avec certains de ses usagers. «Cela nous permettra de mettre en valeur des interfaces plus conviviales ainsi que des options plus nombreuses», a expliqué le président et chef de la direction de Cogeco, Louis Audet, en entrevue.

Cogeco Câble emboîte ainsi le pas à ses concurrents, comme Bell, même si la filiale de Cogeco n'a pas encore de date précise en ce qui a trait à cette nouvelle plateforme «Il faut s'adapter et changer ou résister au changement et échouer», a souligné M. Audet. Le but ultime demeure d'offrir des outils auxquels nos clients n'ont pas accès actuellement.»

Le géant des télécommunications Rogers a déjà indiqué qu'il pourrait offrir Netflix si certains détails techniques, qui n'ont pas été cités, pouvaient être réglés. Aux États-Unis, le populaire service de vidéo dit être en discussions avec certains câblodistributeurs majeurs afin que son service soit disponible via leurs plateformes de diffusion.

Services à la carte

Le p.-d.g. de Cogeco et Cogeco Câble a également salué l'annonce effectuée par le gouvernement Harper lors de son discours du Trône, le 16 octobre dernier. Ottawa désire forcer les fournisseurs de télévision par câble et satellite à offrir aux clients la possibilité de payer les services à la carte.

«Ca fait à peu près deux ans et demi que nous disons que l'idée de forcer les consommateurs à acheter d'importants forfaits de chaînes, ça ne fonctionne pas», a affirmé M. Audet.

Il espère cependant que les consultations menées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vont déboucher sur des recommandations intéressantes. «Il devra émerger de ces discussions un genre de cadre de référence nouveau pour définir notre nouvelle politique culturelle canadienne en ce qui a trait à la télévision», a dit le p.-d.g. de Cogeco. Le CRTC mène des consultations auprès du public depuis la semaine dernière et elles devraient se poursuivre avec l'industrie au printemps prochain.

Résultats

Du côté des résultats, Cogeco a indiqué avoir enregistré un bénéfice net de 43,8 millions au quatrième trimestre, ou 82 ¢ par action. Il s'agit d'un recul comparativement au bénéfice net de 44,9 millions, ou 83 ¢ par action, de la même période l'an dernier.

L'entreprise établie à Montréal explique ce recul par des coûts d'amortissements reliés à de nouvelles acquisitions.

Cogeco a acquis en 2012 le câblodistributeur Atlantic Broadband, établi aux États-Unis, pour 1,36 milliard. Il s'agissait de la première acquisition majeure de l'entreprise après celle qui avait échoué au Portugal. En décembre dernier, la société montréalaise a également acheté Peer 1 Network Enterprises, un fournisseur Internet établi à Vancouver, pour la somme de 526 millions.

Quant aux revenus de Cogeco, ils ont connu une croissance de 41,5% au quatrième trimestre pour atteindre 504,7 millions. Ils sont de 1,8 milliard pour l'exercice financier en cours.

Le bénéfice net de sa principale filiale, Cogeco Câble, a été de 43,9 millions, ou 90 ¢ par action, en recul par rapport aux 45,7 millions, ou 93 ¢ par action, de la même période l'an dernier. Les revenus de Cogeco Câble ont cependant progressé de 45% pour atteindre 470,4 millions.

L'entreprise a perdu 15 237 clients au cours du quatrième trimestre. Toutefois, pour l'année financière 2013, le nombre de clients de Cogeco Câble est en hausse 5546. M. Audet ne s'inquiète pas de voir le nombre de clients fluctuer de la sorte. «Pour moi, ce n'est pas l'indication d'un changement de tendance, a-t-il observé. Ça varie d'un trimestre à l'autre avec une concurrence très vive.»

La Presse canadienne

ESSAIS EN VOL

Tout va bien, assure Bombardier

Un seul appareil a volé jusqu'à présent, effectuant seulement trois sorties

JULIEN ARSENAULT

Bombardier assure que le programme d'essais en vol de la CSeries se déroule comme prévu, même si le nouvel appareil de l'avionneur montréalais n'a effectué que trois sorties depuis son baptême de l'air du mois de septembre.

Lors d'une conférence téléphonique concernant les résultats trimestriels de l'entreprise, jeudi, les dirigeants de Bombardier ont rappelé que la plus récente sortie du CSeries était survenue la veille, sans toutefois donner plus de détails. «Tout se passe comme prévu», a dit le président et chef de la direction de Bombardier, Pierre Beaudoin. Il n'y a rien pour l'instant qui nous indique que nous devons revenir en arrière ou réviser certains aspects de l'appareil.»

M. Beaudoin a indiqué qu'un deuxième appareil CS100 devrait bientôt être utilisé lors des essais en vol. «Nous devrions ensuite commencer à partager des données [...] mais ça devrait être plus tard dans le programme», a-t-il dit. Le p.-d.g. de Bombardier a également expliqué pourquoi il y avait eu aussi peu d'essais. «Il y avait une période prévue de mises à jour», a indiqué M. Beaudoin. Il y avait aussi certains tests de vibration prévus qui n'avaient pas été effectués avant le premier vol.»

L'entreprise désire toujours être en mesure d'effectuer ses premières livraisons dès l'automne 2014, même si elle ne semble plus exclure la possibilité d'un retard. «Nous ne voulons pas conjecturer», a dit M. Beaudoin. Nous avons un horaire pour la CSeries et nous allons

le dévoiler au cours des prochains mois. Nous devons impliquer nos actionnaires, clients et fournisseurs dans ce processus.»

Dans une note, Cameron Doerksen, de la Financière Banque Nationale, a réitéré qu'il s'attendait toujours à des retards dans la livraison des premiers avions CSeries. «S'il n'y a pas de nouvelles commandes, certains acheteurs pourraient devenir de plus en plus sceptiques vis-à-vis du programme de la CSeries», écrit l'analyste.

Bombardier, qui a reçu jusqu'ici 177 commandes fermes pour des appareils CSeries, garde le cap sur son objectif de 300 commandes fermes d'ici les premières livraisons de l'avion. L'entreprise québécoise n'a pas voulu citer des clients potentiels, mais il est connu qu'elle discute actuellement avec Air Canada, Lion Air ainsi qu'Iraqi Airways.

Recul des ventes et profits

Les résultats de Bombardier au troisième trimestre qui s'est terminé le 30 septembre ont été légèrement inférieurs aux prévisions des analystes, notamment en raison d'un recul des revenus et des profits de sa division aéronautique. Le bénéfice net de l'entreprise a été de 165 millions, ou 9 ¢ par action, soit 1 ¢ en deçà des prévisions des analystes.

Quant aux revenus, ils ont été de 4,1 milliards, comparativement à 4,2 milliards au cours du troisième trimestre de l'année dernière.

Ceux de la division aéronautique se sont chiffrés à 2 milliards, en recul par rapport aux

2,3 milliards enregistrés lors de la période correspondante de 2012. Au total, 45 avions ont été livrés au troisième trimestre, comparativement à 57 à la même période l'an dernier. Bombardier a également reçu 26 commandes fermes. «Ces résultats sont conformes à nos prévisions, mais le faible nombre de nouvelles commandes et les conditions globales du marché ont été décevants», a observé M. Beaudoin. Il s'agissait du premier dévoilement des résultats trimestriels de l'entreprise depuis le vol inaugural de la CSeries.

En ce qui a trait à Bombardier Transport, la division ferroviaire de l'entreprise, ses revenus ont été de 2,1 milliards au troisième trimestre, alors qu'ils étaient de 1,9 milliard pour la même période l'année dernière. Les nouvelles commandes se sont chiffrées à 1,7 milliard, comparativement à 2,2 milliards lors du même trimestre de 2012. A la fin du mois de septembre, le carnet de commandes de Bombardier Transport était de 32,6 milliards.

Bombardier a indiqué avoir eu des problèmes avec certains contrats de sa division ferroviaire, notamment en ce qui a trait à l'ingénierie. Son p.-d.g. a cependant minimisé la chose. «Nous n'allons pas nommer les contrats, parce que nous en avons beaucoup d'autres qui vont bien», a simplement dit M. Beaudoin. L'entreprise dit avoir bon espoir de pouvoir décrocher d'autres contrats pour sa division ferroviaire, en Asie notamment.

La Presse canadienne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ELECTIONS MUNICIPALES

Sortir Montréal de sa léthargie

Un défi de taille attend le prochain maire de la métropole québécoise

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le nouveau maire de Montréal devra attacher sa tuque avec de la broche avant de quitter son domicile, au petit matin, lundi prochain. Denis Coderre, Mélanie Joly, Richard Bergeron ou Marcel Côté aura la lourde tâche de tirer la métropole québécoise de sa «torpeur économique».

La nouvelle administration fera face à un «défi historique»: secouer de sa «torpeur économique» la Ville de Montréal, souligne à gros traits le président et chef de la direction de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain (CCMM), Michel Leblanc, précisant du même souffle que cet exercice devra se faire parallèlement à celui «douloureux, mais nécessaire» effectué par la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

La métropole québécoise croupit dans les bas-fonds du classement de 25 villes nord-américaines réparties en fonction de leur produit intérieur brut par habitant (PPC). «Ça ne va pas en s'améliorant», fait remarquer la professeure associée au Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM Danielle Pilette, montrant du doigt l'affaiblissement du secteur privé. Elle déplore l'absence de «synergie entre Montréal et sa couronne immédiate». À l'aube des élections municipales, elle ajoute sa voix à ceux qui appellent à la formation d'une «véritable armature urbaine», comme à Toronto. «C'est là-dessus qu'on doit travailler davantage», suggère-t-elle.

«Si on veut se payer la ville dont on rêve, il faut au départ créer de la richesse», avertit de son côté M. Leblanc. Le produit intérieur brut (PIB) a crû de 0,85% de janvier à mars et de 0,51% d'avril à juin à Montréal, tandis qu'il a augmenté de 0,71% de janvier à mars et de 0,55% d'avril à juin dans le

reste du Canada, selon des données compilées par le Conference Board of Canada. «Nous avons de la difficulté à créer de la richesse à Montréal.» Les élections de dimanche sont «cruciales» à la fois pour Montréal et pour le Québec. «Ce qui se passe à Montréal a un impact sur l'ensemble du Québec», répète le patron de la CCMM.

En plus de contribuer à la relance de l'économie montréalaise, le prochain maire devra assainir les finances publiques. À Montréal, les services dispensés par la municipalité sont 59% plus chers que dans neuf autres municipalités de même taille, selon le Palmarès annuel des municipalités du Québec du Centre sur la productivité et la prospérité (CPP) de HEC Montréal. Les dépenses totales par Montréalais s'élèvent à 2357\$ — ce qui comprend l'ensemble des dépenses municipales, l'amortissement et les frais de financement —, alors que la moyenne pour les 10 villes les plus peuplées du Québec est de 1686\$. La métropole figure du coup dans le peloton de queue des 10 villes de 100 000 habitants ou plus. «Les dépenses sont élevées. C'est aussi parce qu'on fait des dépenses d'agglomération qui sont remboursées en partie par les municipalités liées. Et on a payé trop cher [en raison du système de collusion qui a eu la main haute sur les appels d'offres publics]. Malgré tout, les dépenses à Montréal ne sont pas monstrueuses», fait valoir M^{me} Pilette, qui est spécialiste de finances et de fiscalités municipales.

Les quatre principaux candidats à la mairie promettent de concrétiser leurs promesses électorales à l'intérieur des balises de l'actuel cadre budgétaire de la Ville. En effet, Richard Bergeron (Projet Montréal), Denis Coderre (Équipe Denis Coderre pour Montréal) ainsi que Mélanie Joly (Vrai changement pour Montréal) proposent des hausses annuelles de taxes foncières — le cœur de la fiscalité municipale — quelque part entre 0% et l'indice des prix à la consommation. Pour sa part, Marcel Côté (Co-

alition Montréal) promet d'arrimer la hausse des taxes foncières à l'inflation. Il réserverait les surplus à l'entretien des infrastructures. Celles-ci ont été à ce point négligées qu'elles accusent un déficit d'entretien astronomique de 12,7 milliards de dollars, a récemment souligné à La Presse l'ancien grand responsable des finances de la Ville de Montréal Roger Galipeau.

Le prochain maire devra aussi amorcer les négociations d'un nouveau pacte fiscal entre l'agglomération — aux prises avec un taux de chômage qui est passé de 8,7% à 10,2% entre 2008 et 2012, soit le plus élevé après celui de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine — et le gouvernement du Québec.

«J'ai été soulagée qu'on parle très peu de la nécessité de trouver de nouveaux revenus à Montréal parce que c'est très facile de faire de la démagogie là-dessus. D'ailleurs, il s'en est beaucoup fait à certaines périodes de l'administration Tremblay. Pour lui, il n'y avait jamais suffisamment d'argent», dit M^{me} Pilette, croisant les doigts afin que le prochain maire de Montréal n'adopte pas une approche «plaignarde» à l'égard du gouvernement du Québec. Les finances publiques ont été «beaucoup redressées» au fil des dernières années. Montréal traîne néanmoins une dette équivalant à 83% de ses revenus annuels. «Ce n'est pas l'une des villes les plus endettées au Québec.»

Par ailleurs, les finances publiques de la métropole québécoise sont plombées par un déficit actuariel des régimes de retraite des employés municipaux de 2,1 milliards de dollars. À Québec, Régis Labeaume, candidat à sa propre succession, a fait grand cas du déficit actuariel des régimes de retraite, contrairement aux autres candidats à la mairie à Québec... et à Montréal. Il n'y a pas lieu de paniquer, indique M^{me} Pilette. «C'est un dérivatif facile!»

Le Devoir

ÉDITORIAL

ÉLECTRICITÉ

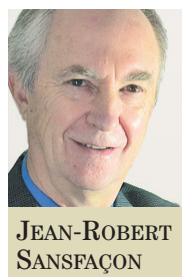
Des surplus coûteux

Après avoir crié sur les toits que son gouvernement voyait d'un très bon œil la production d'importants surplus d'électricité, la première ministre Pauline Marois récolte aujourd'hui les fruits de sa naïveté : alumineries en tête, tous les grands consommateurs d'énergie sont sur la ligne de départ pour la course aux baisses de tarifs. Chaud devant, la facture sera salée !

Une lettre qu'Alcoa a fait parvenir à Hydro-Québec l'avisant qu'elle mettrait fin à son approvisionnement en électricité si on lui retire la formule de partage de risques avantageuse dont elle bénéficie depuis trente ans, a suscité des réactions qui vont de l'hypocrisie de la part de l'opposition à la peur légitime de perdre son emploi chez les travailleurs.

Il fallait entendre la députée libérale Julie Boulet et son collègue Jean-Guy Fournier critiquer le gouvernement alors que ce sont les ententes signées par leur propre gouvernement qu'Alcoa est en train de déchirer.

En 2008, le gouvernement Charest avait accordé le tarif L de grande puissance aux usines Alcoa pour 25 ans s'étendant de 2015 à 2040. En échange, la multinationale s'engageait à moderniser son usine de Baie-Comeau dès 2013 et à démanteler ses vieilles cuves Söderberg en 2015.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Aujourd'hui, plus rien ne tient. Non seulement Alcoa a-t-elle reporté la modernisation d'au moins trois ans et devancé de deux ans le démantèlement de ses vieilles cuves, privant la région de 500 emplois, mais elle ne veut plus rien savoir du tarif L qu'elle s'était engagée à payer. Elle exige plutôt le maintien de l'ancienne formule de partage de risques qui a déjà coûté des milliards aux contribuables.

Il est évident qu'il faut tout faire pour garder les alumineries chez nous. Tout faire, mais pas à n'importe quel prix ! Si le partage de risques est maintenu, il doit comporter une clause de récupération accélérée en période de remontée des cours de l'aluminium pour que les Québécois, à l'instar des actionnaires, en tirent aussi quelques profits. De plus, les alumineries doivent offrir de meilleures garanties au chapitre de l'emploi et de l'investissement.

Bien sûr, la conjoncture mondiale explique la situation difficile dans laquelle se trouvent les alumineries depuis 2009. Mais il y a aussi nos propres gouvernements qui ont très mal manœuvré. En planifiant bêtement d'énormes surplus d'électricité sous prétexte qu'il s'agissait d'un bon moyen pour attirer des investisseurs, libéraux et péquistes auraient dû prévoir un renversement du rapport de force à l'avantage des grands consommateurs déjà présents au Québec. Des pape-tières aux alumineries, en passant par l'industrie minière, celles du ski et de la tomate en serre, toutes font désormais la queue pour arracher les réductions de tarifs qui accompagnent généralement tout excédent de l'offre sur la demande.

Puis, voilà que le gouvernement Marois en rajoute avec une Politique économique qui comporte un important volet déficitaire pour l'électrification des transports et un bar ouvert à prix inférieur au tarif L pour les gros consommateurs étrangers intéressés par le Québec.

Compte tenu des coûts de production beaucoup plus élevés de l'éolien, des petites centrales et des plus récents ouvrages, ce sont des milliards en manque à gagner qui devront être récupérés par des augmentations de tarifs pour les petits consommateurs si le gouvernement Marois ne corrige pas le tir. À moins, bien sûr, qu'il renonce aux dividendes d'Hydro-Québec ?

jrsansfacon@ledevoir.com

MORT DU PROJET DE LOI 43

Les limites de Ouellet

Si tôt son projet de réforme minière envoyé aux pou-belles, la ministre des Ressources naturelles Martine Ouellet a dénoncé mercredi l'« irresponsabilité » des partis d'opposition. Mais elle a une part de responsabilité dans ce troisième échec en autant de tentatives à l'Assemblée nationale ces dernières années.

Il était bien curieux de l'entendre affirmer, quelques minutes après le vote qui a mis fin au projet de loi 43, qu'on venait d'atteindre « la limite d'un gouvernement minoritaire ». Cette limite, M^{me} Ouellet aurait dû en être consciente depuis le 4 septembre 2012. Cette limite exige une ouverture plus grande aux marchandages, aux compromis. Il faut être prêt à négocier partout, toujours, sur tout. Ou au moins faire mine d'y être ouvert. Jean Charest avait compris cela et l'exprimait par un terme (fautive sur le plan politologique, mais éloquent) : « cohabitation ».

Or, selon les oppositions, la ministre n'a pas vraiment tenté de sauver son projet de loi en sollicitant des rencontres, en personne, à l'été ou en début d'automne, avec les porte-parole des oppositions n'y ont perçu aucune garantie suffisante. Si bien que ce n'est que le matin du vote que le gouvernement se serait enquis des intentions de la Coalition avenir Québec au sujet du projet de loi 43. Il était trop tard.

M^{me} Ouellet n'est pas entièrement responsable, bien entendu, de ce déplorable échec. Dans leur ire partisane, les libéraux étaient déterminés à lui remettre la monnaie de sa pièce ; car dans l'opposition, elle avait bloqué les projets de loi miniers du gouvernement Charest. Prendre sa revanche n'est certainement pas un bon argument pour motiver le rejet d'un projet de loi. N'empêche, si la première ministre avait nommé quelqu'un d'autre au poste de ministre des Ressources naturelles, on aurait évité cet antagonisme malsain.

Le Québec a vraiment besoin d'une réforme de son régime minier, qui date encore en partie d'une époque coloniale. Depuis les rapports du vérificateur général en 2008-2009, lequel doutait que les investissements de l'État dans le domaine minier en valaient la chandelle, le *statu quo* est devenu inacceptable (à part peut-être pour l'industrie). Malheureusement, il risque de persister encore longtemps, malgré quelques changements mineurs adoptés par règlement.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Directeurs adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET

LE (LA) CANDIDAT (E) IDÉAL(E) POUR MONTRÉAL, BERGERON-JOLY ?



L E T T R E S

Minières : qui gère qui ?

Le comportement des compagnies minières à la suite de la mort du projet de loi 43 est pour le moins inquiétant. Cette industrie agit comme si c'était elle qui faisait un cadeau au Québec de venir y miner les ressources. Pourtant, chaque tonne de minerai qui reste dans le sol ne fait que prendre de la valeur avec le temps. C'est quand ces ressources naturelles sont presque données en échange d'emplois que le Québec perd. S'il attend de pouvoir en retirer un bon revenu, il investit dans son futur.

Pourquoi les Québécois ne peuvent-ils pas faire avec leurs ressources minières ce qu'ils ont fait avec leur électricité ? S'ils avaient les compétences nécessaires pour bâtir les plus grands barrages et les plus puissantes lignes de transport d'électricité au monde, pourquoi ne pourraient-ils pas exploiter eux-mêmes leurs ressources naturelles et garder l'argent pour leur développement ?

Michel Gourd
L'Ascension de Patapédia
Le 30 octobre 2013

La mauvaise foi est-elle une valeur québécoise ?

On en entend parler de temps en temps : les conditions de vie des autochtones au Québec sont épouvantables. Et pourtant, tout le monde ferme les yeux. « Bof », se dit-on. De toute façon, ce ne sont que des « BS », des drogués, des alcooliques, qui ne paient pas de taxes, n'est-ce pas ?

C'est malheureusement trop souvent vrai, mais c'est de notre faute, pas de la leur. Comment reprocher aux autochtones québécois leur taux de décrochage scolaire catastrophique (de 28 points plus élevé que les non autochtones québécois), par exemple, quand on leur impose une éducation exclusivement en langue seconde (le français ou l'anglais) à partir de la 3^e année du primaire ?

Tels les Japonais qui, d'un accord tacite, vivent dans le déni des atrocités commises par leur armée durant la Seconde Guerre mondiale, nous évitons le sujet. Il nous est plus facile, en parfaits hypocrites, de pester contre les Anglais qui nous ont conquis.

Cette rancune est légitime, mais il faudrait savoir la transposer aux autochtones que nous avons envahis. Le peu d'importance accordée aux Premières Nations, ça ne va pas à l'encontre des valeurs québécoises, ça ?
Camille S. Beaudet
Le 31 octobre 2013

Prêtre non pour dominer les femmes, mais pour les servir

M^{me} Janette Bertrand écrivait ceci dans son manifeste du 15 octobre dernier : « Les hommes ont de tout temps et encore de nos jours utilisé la religion dans le but de dominer les femmes, de les mettre à leur place, c'est-à-dire en dessous d'eux. » Je peux affirmer que, dans mon cas, j'ai accepté d'être ordonné prêtre en 1973 parce que j'avais fait, depuis mon enfance, la

rencontre de quelqu'un d'extraordinaire et d'unique au monde qui, par son message, sa vie, sa mort et sa résurrection, m'avait fasciné, avait donné un sens à ma vie et me garantissait une éternité de bonheur. Je l'avais rencontré dans et grâce à l'Église catholique, c'est-à-dire grâce à mes parents et à des éducateurs laïques et prêtres séculiers. Je voulais consacrer toutes mes énergies à annoncer cette bonne nouvelle dans un Québec en profonde mutation.

Je n'étais pas motivé par « l'esprit du monde », esprit de domination et d'exploitation des femmes, des pauvres et des faibles, mais uniquement par l'Esprit Saint, esprit de service et de don de soi à mes frères et sœurs en humanité. C'est uniquement dans cet esprit que je me dévoue depuis 43 ans. C'est également dans cet esprit qu'agissent les chrétiens qui ont réellement rencontré le Crucifié-Ressuscité et qui ont choisi librement de le suivre, à commencer par les évêques, les prêtres, les diacres et les parents. Cependant, nous le faisons avec beaucoup d'humilité, car nous sommes faibles et pécheurs.

Oui, il y a eu des abus de la part d'évêques, de prêtres, de religieux et religieuses et de parents qui étaient tous des personnes en autorité. Il y en a eu dans toutes les civilisations et dans toutes les religions. Et il y en aura sans doute encore. N'est-ce pas une raison de plus pour nous rapprocher davantage de Celui qui est l'Homme parfait, car Il est le Chemin de l'accueil, du dialogue, de la compassion et de la solidarité.

André Daoust
Sainte-Adèle, le 30 octobre 2013

LIBRE OPINION

Pourquoi j'hésite à aller voter

YVES MARINEAU
Sociologue, auteur du Manifeste pour une vraie démocratie mondiale

J'hésite à aller voter parce que pour le faire, il faut être informé sur le programme des candidats. Et que dans l'état actuel des choses, je ne sais toujours pas pour qui voter.

Malheureusement, aucun candidat à la mairie ne nous a fait parvenir un résumé de son programme. Alors que les bureaux de scrutin sont déjà ouverts ! Certains diront que c'est à chacun de faire son devoir de citoyen et de s'informer. Mais où ? Dans des médias qui ne couvrent même pas la moitié des candidats ?

Peut-on s'informer lors de débats, où l'on n'invite même pas la moitié des candidats et qui ne fournissent que des bribes d'informations ? Ou encore, faudrait-il voter pour ceux et celles qui ont les plus belles, ou les plus grandes pancartes électorales, sur les poteaux ?

Certains diront d'aller voir le site Web des candidats. Mais qui a le temps d'aller faire une recherche sur Internet pour connaître le programme de tous les candidats ? Et ensuite, de décoder et comparer tous les programmes ? Avec la moitié de la population qui a de la difficulté à lire ou à comprendre un texte, pas surprenant que plus de la moitié de la population

n'aille pas voter ; parce que mal informée.

Afin de voter, il faut avoir accès aux programmes des candidats de façon rapide, claire et précise. Alors je n'irai pas voter pour des candidats qui gaspillent l'argent des contribuables pour les insulter avec des pancartes sur les poteaux.

Et pour faciliter la tâche de tous les électeurs, pourquoi pas un site Web comme la Boussole électorale financé à même le budget des élections pour toutes les élections pour tous les ordres de gouvernement ?

Normalement, je n'irais donc pas voter parce que je ne sais pas pour qui voter. Puisque je n'ai pas été informé adéquatement. Et que je ne veux pas financer des candidats qui dilapident les fonds électoraux de façon indécente, en ne concentrant pas leur effort électoral sur l'information efficace des électeurs afin de faire connaître leur programme, à l'aide des sommes qui leur sont allouées.

Et le Directeur des élections, ainsi que le ministère provincial qui chapeaute les élections municipales sont aussi responsables de ce manque de directives en regard de l'utilisation des fonds publics électoraux. Ils ne font pas leur devoir électoral, et démocratique, en ne permettant pas à tous les candidats de faire connaître leur programme de façon égalitaire.

C'est encore au plus fort la poche. Ce n'est donc pas surprenant que des candi-

dates soient tentés par la corruption, afin d'avoir plus de fonds pour se faire élire en se faisant connaître, parce que malheureusement, trop de gens votent encore pour la personne la plus « connue ». Mais si les gens votent pour le plus « connu » n'est-ce pas faute de se faire un avis à partir des programmes électoraux ? N'est-ce pas parce que les gens sont mal informés qu'ils se replient sur l'illusion de « connaître » un candidat ?

Pour bien informer tout le monde au sujet de tous les candidats, ça ne devrait pas coûter plus d'un dollar par électeur d'imprimer un résumé des programmes avec un lien vers un site Web pour plus d'information et de les distribuer aux portes. Et ça ne devrait pas nécessiter, des candidats, d'avoir à recueillir des fonds. Et en allouant un budget égal à tous les candidats, il y aurait moins d'incitations à la corruption.

Il serait donc facile de faire d'une pierre... quatre coups, de réduire le budget électoral, de bien informer les électeurs, de réduire la corruption et... d'augmenter le taux de participation.

Pour toutes ces raisons, je n'irai pas voter, comme la moitié de la population. Mais comme dans une démocratie saine il faut une opposition forte, j'irai donc voter pour l'opposition et j'irai voter pour des candidats négligés par les médias.

IDÉES

PROJET DE LOI 52 SUR LES SOINS DE FIN DE VIE

L'Opus Dei n'est pas un lobby

Si on a si peur que les convictions religieuses teintent les prises de position, est-ce à dire que seuls les athées ont droit de s'exprimer ?

ISABELLE SAINT-MAURICE
Porte-parole de l'Opus Dei au Canada

L'article « Mourir dans la dignité — L'influence discrète de l'Opus Dei » publié le 29 octobre dans *Le Devoir* reflète un malaise qu'il me semble important de relever et de clarifier. Les idées soulevées dans l'article touchent la sécularité, l'autonomie personnelle, la liberté de conscience et le respect pour la vie privée.

L'Opus Dei est une institution laïque de l'Église catholique. Ce sont donc des personnes laïques qui en font partie. Ses membres y reçoivent une éducation sur la foi tant sur le plan intellectuel que spirituel. Chacun pense et réfléchit sa foi. L'institution comme telle n'a pas d'autre raison d'être que de l'outil pour vivre sa foi dans son individualité et avec sa propre personnalité. On n'accepterait pas de se faire dire quoi penser, comment agir ou ne pas agir. Si c'était le cas, personne n'en voudrait, ce qui n'est pas le cas.

L'accent est surtout mis sur la responsabilité personnelle lorsqu'on parle de formation dans l'Opus Dei. Personne ne se fait dire et ne peut dire à qui que ce soit de prendre une couleur politique déterminée ou une ligne d'action sociale ou culturelle particulière. Ceci explique pourquoi aucun membre ne peut s'approprier de représenter l'Opus Dei, car comme institution, elle n'a pas de ligne d'action autre que d'aider les chrétiens à être cohérents avec leur foi en la vivant dans la vie courante. Le seul qui peut parler au nom de l'Opus Dei est le prêtre et les vicaires des différentes circonscriptions géographiques où œuvre l'Opus Dei, directement ou à travers leur porte-parole.

Quand on arrive à un sujet qui relève de la loi naturelle et donc du code moral judéo-chrétien,

ce n'est pas non plus l'Opus Dei qui dicte aux membres comment penser et quoi faire sinon l'enseignement de l'Église catholique clairement exposé dans le *Catéchisme de l'Église catholique* (révisé et publié en 1992 par le pape Jean-Paul II). Les membres de l'Opus Dei, comme beaucoup de catholiques, y adhèrent en pleine connaissance de cause et en toute liberté et responsabilité personnelle.

Pas de motif caché

On reproche à l'Opus Dei de ne pas divulguer la liste de ses membres et de là, bien souvent lui vient l'étiquette d'association secrète. Les membres individuellement sont totalement libres de dire leur appartenance à l'Opus Dei à qui que ce soit. La non-divulgence de la liste de ses membres relève du respect de la vie privée de chaque individu. Il ne devrait pas être difficile de comprendre cette manière d'agir puisqu'elle est pratique courante dans nombre d'associations culturelles et professionnelles. Aucun médecin ne donnerait la liste de ses patients au journaliste ou à quiconque appellerait à son bureau pour obtenir cette information. Cela relève du sens commun.

Il n'y a pas de motif caché derrière cela, sinon la conviction que la foi relève du domaine privé et que chacun en parle de la façon et dans les circonstances qui lui semblent appropriées. Les membres seront heureux de parler de leur appartenance à l'Opus Dei avec les personnes avec qui elles ont un rapport personnel de confiance.

Revenons-en à l'article en question et au malaise soulevé au sujet de ces médecins qui ont présenté leurs mémoires en commission parlementaire. Devaient-ils révéler leur appartenance à l'Opus Dei, si appartenance il y avait? Non. Ils n'y sont pas allés en tant que représentants de l'Opus Dei puisqu'ils ne peu-

vent pas le faire comme nous l'avons expliqué précédemment.

Pour mieux nous mettre en contexte, posons-nous la question suivante: est-ce qu'un juif doit révéler sa religion et la synagogue dont il est membre? Est-ce qu'un protestant doit dire à quelle branche il est affilié? Est-ce qu'un catholique doit dire qu'il appartient aux Focolari, à Communion et Libération, aux Chevaliers de Malte, aux Chevaliers de Colomb, à l'Ordre du Saint-Sépulcre, à Marie-Jeunesse, ou à la communauté de L'Emmanuel? Devraient-ils commencer un mémoire à l'Assemblée nationale avec une telle introduction? La réponse est évidente.

Et pourquoi alors faudrait-il qu'un catholique mentionne qu'il fait partie de l'Opus Dei? Pour pousser plus loin l'exemple, est-ce qu'un athée devrait dire qu'il est athée avant de parler en commission parlementaire sur sa position sur l'euthanasie?

Peur des convictions

Au cœur de toute cette question est la peur que les convictions religieuses teintent les prises de position. A ce prix, seulement les athées auraient pleinement droit au débat sur la place publique. Ils apportent pourtant eux aussi leurs couleurs particulières et leur conception de l'être humain. La neutralité est une construction idéologique et une illusion. Il est évident que chaque personne arrive avec son bagage d'éducation, de valeurs, de lectures, etc.

L'Opus Dei a un objectif exclusivement spirituel. Il n'est pas un groupe de pression, ni un lobby. S'il l'était, les journalistes auraient raison de dénoncer qu'il y a un secret et que ses membres manquent de transparence. Mais puisqu'il ne l'est pas, il était tout à fait normal que les membres de l'Opus Dei n'aient pas à divulguer cette information avant de parler.

Les femmes ont pris la rue

LISE
PAYETTE

C'était beau à voir. Elles avaient le vent dans les voiles. 20 000 femmes, ça déplace du vent, surtout qu'elles ont beaucoup plus l'habitude des petits groupes. 20 000, « ça fait du monde à messe », comme disaient nos ancêtres. En les regardant marcher, j'ai pensé à celles du début que je n'ai pas connues mais dont je sais qu'on leur doit beaucoup, comme Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, ou peu après d'autres dont j'ai partagé les combats Thérèse Casgrain, Simonne Monet-Chartrand et toutes les autres qui ne sont pas là pour voir les Québécoises en marche, mais qui avaient ouvert la voie.

Le 26 octobre dernier, je me suis demandé si j'allais prendre ma retraite. 60 ans à redire aux femmes qu'elles ont du pouvoir, qu'elles ont le devoir de réclamer ce qui est leur juste part, que l'égalité n'est pas un cadeau qu'elles ont à quêter mais un Droit qui, hélas, même inscrit dans la Charte des droits depuis longtemps et bientôt dans la Charte de la laïcité, n'est pas totalement acquis pour autant et que là où il l'est, il reste fragile et se trouve souvent remis en question, comme en Faculté de médecine où les garçons disent ouvertement qu'il y a trop de filles. La vigilance de toutes les femmes sera nécessaire. Merci de l'avoir redit Janette.

J'ai été heureuse de voir que des hommes s'étaient mêlés au défilé des femmes. Pas de policiers comme avec les étudiants du printemps érable, mais des compagnons, des maris, des pères, ceux qui ont compris les revendications des femmes et qui réalisent que la révolution tranquille qu'elles mènent depuis des siècles est loin d'être achevée même s'il leur arrive d'être fatiguées et de s'arrêter sur le bord de la route pour respirer.

Les femmes sont douées pour accomplir plusieurs tâches à la fois. Il suffit de penser à toutes ces spécialisations qu'elles acquièrent forcément à la maison avec des enfants. Diplômées en tout par la force des choses. Elles auront réussi deux choses importantes sans avoir l'air d'y toucher: donner des pères à leurs enfants, car les pères étaient presque totalement absents de l'éducation des enfants et du monde d'amour dont les petits ont besoin. Puis, elles ont réussi à travailler à l'extérieur du foyer sans que la famille s'écroule totalement. Elles ont ainsi doublé leurs heures de travail en cumulant les tâches. Elles sont toujours en demande sur la participation des hommes aux travaux de la maison. Leur juste part à eux, même si on en parle depuis longtemps, est rarement au rendez-vous. Mais les femmes tiennent bon. Elles continuent de tout faire, ou presque, à la maison pendant qu'ils lisent le journal.

Citoyennes efficaces

Là où ça se complique, c'est que comme citoyennes, elles ont aussi besoin de lire les journaux, de s'informer de ce qui se passe dans le monde afin d'être des citoyennes efficaces. J'espère voir le jour où pas une seule femme ne dira qu'elle vote pour tel candidat parce qu'il est « cute », ce que j'ai entendu récemment au sujet du vote municipal. La vigilance dont les féministes parlent couvre tout ce terrain.

Les femmes ont marché en faveur de la Charte de la laïcité. Elles ont aussi besoin de suivre le cheminement de la loi 52 sur la dignité de la fin de vie, car ce sujet, à plus ou moins longue échéance, nous concerne toutes. Il faut aussi surveiller le comportement intolérable de Stephen Harper depuis longtemps sur tout ce qui touche les femmes au cœur de ce qu'elles sont et de ce qui touche le Québec dont il a fait une lutte sans trêve. Cet homme ne semble plus capable de séparer le bien du mal, il règne sur le Canada et ça sent la dictature à plein nez, ce qui devrait nous tenir sur nos gardes en tout temps.

Les femmes n'ont pas eu le choix. Elles ont toutes appris à faire plusieurs choses à la fois, assez pour en devenir des spécialistes. Il y a longtemps que ça les fait sourire d'entendre dire qu'il faut être capable de marcher et de mâcher de la gomme en même temps.

Pour moi, qui ai eu si souvent l'impression de marcher seule, d'être la voix qui criait dans le désert, la vieille féministe enragée qu'on montrait parfois du doigt, le 26 octobre sera une date importante. Vous étiez belles et malgré la pluie, vous avez tenu bon. La relève est assurée pour la première fois. Trois générations de femmes au moins, peut-être quatre parfois... ça devrait tenir la mer. Toujours se souvenir que les femmes étaient dans la rue pour la Révolution française en 1789. Puis quand la bataille a été finie, les hommes révolutionnaires les ont renvoyées à la maison.

Le reste s'est fait sans elles. Une chance qu'on se souvienne...

Manifester sans risque à Montréal est impossible

Lettre ouverte à ceux et celles qui manifesteraient contre P-6 si seulement nous donnions notre itinéraire comme des gens raisonnables

JULIEN VILLENEUVE

Alias Anarchopanda
(La version complète du texte se trouve sur LeDevoir.com)

C'hers alliés, chères alliées, puisque vous manifesteriez contre le Règlement sur la prévention des troubles de la paix, de la sécurité et de l'ordre publics, et sur l'utilisation du domaine public — ou règlement P-6 — particulièrement dans sa version amendée en 2012 sous le régime Tremblay si seulement nous donnions notre itinéraire comme des gens raisonnables, permettez-moi de postuler que pour vous, P-6, dans sa version actuelle, n'est pas acceptable dans le cadre d'une société libre et démocratique; [...] qu'il sera éventuellement déclaré inconstitutionnel et donc illégal par la lucidité de quelque tribunal.

De votre côté, soyez assurés que je vous crois sincères dans votre volonté de nous aider à ne pas attendre la fin de ces longues procédures pour décapiter le règlement P-6; que je comprends aussi votre crainte d'arrestation en vertu de ce dernier, de blessures lors de la fermeture de la souricière qui vous attend, de détention à la fraîche durant plusieurs heures sans grand espace pour bouger et sans accès à de l'eau ou à des toilettes; que j'imagine que nous n'avez pas particulièrement le béguin pour la fouille, le menottage au dos avec des *tiwuraps* trop serrés, l'identification photo et vidéo sans votre autorisation, le parachutage à l'autre bout de la ville et la libération après la fermeture du métro. [...] Qui ne vous comprendrait pas? Certainement pas moi.

Règlement inique

Alors vous avez peur, et vous aimeriez que nous donnions notre itinéraire afin de vous sentir aptes à marcher à nos côtés pour dénoncer ce règlement inique. J'ai peur de devoir être le porteur d'une bien mauvaise nouvelle: itinéraire ou pas, vous devriez avoir peur.

Vous savez peut-être que beaucoup de manifestations n'ayant pas remis leur itinéraire ont néanmoins été « tolérées » par le SPVM en 2013. Vous savez probablement que certaines d'entre elles qui défilaient sur le trottoir ou dont le parcours était soit évident, soit inexistant furent réprimées ou sérieusement menacées de l'être. Il suffit en effet au SPVM de passer de l'article 2.1 (sur l'itinéraire) à l'article 2 du même règlement pour que toute manifestation troublant ou menaçant la paix selon le « bon » jugement du SPVM soit réputée digne d'être réprimée par des arrestations de masse.

Alors la question à vous poser avant de venir manifester si vous ne désirez pas que votre liberté d'expression s'achète au prix des traite-



De nombreuses manifestations ont eu lieu ces derniers mois pour dénoncer le règlement P-6 comme ici, en avril dernier.

ments décrits ci-dessus n'est pas « va-t-on donner l'itinéraire? », mais « les responsables du SPVM jugeront-ils que nous troublons ou allons troubler la paix, selon leur compréhension de ce que cela signifie? ». Peut-être jugeront-ils que non, ou pas suffisamment pour justifier une intervention. Peut-être fonderont-ils ce jugement sur la base de facteurs comme le nombre de manifestants, l'effectif policier disponible, la météo. Peut-être aussi, qui sait, sur la base du fait que la cause ne les visera pas trop personnellement, ne rappellera pas trop 2012, ne sera pas trop anticapitaliste; que la manifestation sera assez discrète à leur goût, qu'elle se tiendra loin des grandes artères commerciales que beaucoup de personnes présentes seront considérées par les constables sur place comme des membres constructifs de la société et donc dignes d'un respect qu'ils n'ont manifestement pas le désir ou la capacité d'étendre à plusieurs. Tout ou presque sauf la question fondamentale, « des actes criminels ont-ils été commis? », qui ne justifierait par ailleurs que l'arrestation des gens ayant causé ces méfaits, pas l'arrestation de masse et la culpabilité par association qu'elle implique. Peut-être donc, sur la base de ces divers facteurs plus ou moins loufoques, vous en tirerez-vous cette fois. Peut-

être nous en tirerons-nous aussi. Mais peut-être pas.

Nous devons donc conclure que manifester significativement et sans risque, pour certaines causes dont la nôtre, dans le contexte actuel, itinéraire ou pas, est impossible. Plus fondamentalement: si vous venez et que vous vous en tirez, si on ne s'en tire que tant que vous êtes là, ou plus généralement que tant que notre manifestation est jugée « tolérable » (« négligeable? ») par ce SPVM que nous avons appris à mieux connaître en 2012, qu'aurez-vous gagné, vraiment? Je vous laisse avec ça, et vous souhaitez de vaincre votre peur. Si vous en êtes incapables, nous vous comprenons, c'est d'ailleurs arrivé à plusieurs ayant défié P-6, et ça arrivera probablement à d'autres. Ça m'arrivera peut-être, qui sait. Nous accueillons à bras ouverts toute l'aide que vous serez capable d'offrir à cette lutte, selon vos capacités. Mais, de grâce, ne nous demandez plus de donner notre itinéraire. Demandez plutôt justice à ceux et à celles qui nous répriment: à notre service de police qui ne serait qu'un simple exécutant s'il ne militait pas activement pour la préservation de P-6, et avant tout aux membres de la classe politique qui encouragent, cautionnent ou tolèrent cet état des choses.

Cordialement,
Anarchopanda pour la gratuité scolaire

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouche), information générale: Isabelle Paré (chef de division), Dominique Remy (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazzelli (reporters), information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutriscac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélaïr-Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre), Sophie Chartier et Geneviève Tremblay (assistantes), correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Nalenfant, soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commissaire), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bédard (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean De Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elinam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, coordonnatrice, Elise Girard (secrétaire), PRODUCTION Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zematits, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable de l'information), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Gagné.

ACTUALITÉS

CHARBONNEAU

SUITE DE LA PAGE 1

dins avant de se présenter aux élections truquées de novembre 2008.

M. Arsenault exprime sa frustration à son conseiller politique, Gilles Audette, dans une conversation du 22 mars 2009. M. Goyette aurait dit candidement à M. Arsenault qu'il avait demandé «une police d'assurance» à Desjardins avant de se lancer dans la course. Le président de la FTQ a confronté Goyette en lui disant: «Comme ça, tu es redevable à Desjardins. J'espère qu'ils ont pas de photos.»

«La gangrène est plus pognée qu'on pense», fait remarquer Gilles Audette.

M. Arsenault choisit de détourner le regard. Sa stratégie consiste à renvoyer la pression sur la FTQ-Construction. «On va repousser ça à eux autres. Si un affilié est tout croche, pourquoi je prendrais ça sur mes épaules?» demande-t-il à Gilles Audette.

Trafic d'influence au Fonds

Michel Arsenault connaissait très bien le statut de Raynald Desjardins, le mafioso qui tirait les ficelles de Carboneutre. Le 16 février 2009, Ken Pereira lui avait révélé que cet ex-associé du clan Rizzuto était actif au sein de la firme de décontamination des sols.

La présence de Raynald Desjardins dans l'entourage de Carboneutre avait d'ailleurs incité M. Arsenault à mettre un point final aux démarches du Fonds de solidarité de la FTQ pour financer la firme.

La FTQ-C ressemblait à un éléphant dans un magasin de porcelaine à l'époque. Sur les écouteurs électroniques, Jocelyn Dupuis se vante d'avoir «brassé en tabarnak» le p.d.-g. du Fonds, Yvon Bolduc. Celui-ci a déjà rencontré Ron Beaulieu, une relation des Hells qui a obtenu des prêts et garanties de prêts de 3,2 millions du Fonds.

Richard Goyette, l'indéfectible allié de Jocelyn Dupuis, promet de «péter une coche» dans le bureau de Michel Arsenault s'il n'est pas nommé au conseil d'administration du Fonds. Il se propose même de le faire chanter en menaçant d'exiger une enquête sur les investissements de la SOLIM (le bras immobilier du Fonds). Le p.d.-g. de la SOLIM, Guy Gionet, a déjà rencontré Raynald Desjardins, ont révélé des enquêtes policières. Un cas de proximité troublante.

Dans ses échanges avec Richard Goyette, Jocelyn Dupuis lui lance spontanément qu'il a des documents compromettants sur les tractations de l'ex-président de la FTQ-C, Jean Lavallée, avec la SOLIM. «Gène-toi pas pour le dire», dit-il.

Le siège de la FTQ-C au Fonds est l'objet d'une grande convoitise, car il permet aux syndicalistes de faire passer les projets de leurs

amis. C'est la raison principale pour laquelle les élections de 2008 seront si importantes.

Dupuis batailleur

Richard Goyette était présent jeudi à la commission Charbonneau. L'avocat à la retraite accompagne son ami Jocelyn Dupuis, qui a relaté son ascension à la FTQ-C. L'homme est volubile, et il donne l'impression d'être prêt à en découder avec le procureur Denis Gallant.

Lors de la parution de son ouvrage, *Syndicalistes ou voyous?*, cosigné avec M. Goyette, M. Dupuis avait déclaré en entrevue qu'il n'irait pas faire «un délateur» de lui-même à la commission Charbonneau. Il a d'ailleurs dit jeudi qu'il n'était «pas d'accord» avec la tenue de cette commission.

L'ex-directeur général de la FTQ-C a parlé de ses relations avec Tony Accurso. Il ne regrette aucunement son séjour sur le bateau de l'entrepreneur. M. Dupuis aurait souhaité que le bateau soit plus grand pour accueillir plus de joyeux passagers. Même s'il ne compte plus le nombre de fois où il a assisté aux anniversaires de naissance de M. Accurso, il refuse de le décrire comme un ami. Il s'agissait tout au plus d'une relation d'affaires, a-t-il dit.

Le témoignage de Jocelyn Dupuis a commencé sur des généralités, mais il devra se défendre d'avoir volé les élections de 2008.

Leçons de démocratie

Selon l'écoute électronique, un membre des

Hells Angels, Jacques Émond, a comploté avec les syndicalistes Dupuis, Rénald Grondin et Dominic Bérubé pour arranger les élections. Des discussions à ce sujet ont eu lieu au restaurant le Cavalli entre les quatre hommes. Ils ont réussi à convaincre Dominic Bérubé de se retirer de la course.

Les élections vont se faire «comme dans le temps de Jimmy Hoffa», lance Rénald Grondin à Jocelyn Dupuis lors d'une conversation subéquent. La remarque fait référence au célèbre patron des Teamsters américain, qui était acquiné à la mafia.

Le tandem formé d'Yves Mercure et Richard Goyette s'impose à 62 voix contre 2. Sitôt le résultat connu, Jocelyn Dupuis se précipite sur son téléphone pour célébrer son triomphe. «C'est fait. On a gagné», lance-t-il à Louis-Pierre Laforune, un entrepreneur lié aux Hells Angels.

«T'es pas là, mais t'es là, c'est ça?» observe pour sa part Ron Beaulieu, une autre relation des Hells Angels. «Exactement. Mes gars sont là», lui répond M. Dupuis, fier d'avoir chassé du pouvoir Jean Lavallée, qui contrôlait la centrale depuis 25 ans avec l'assentiment de Tony Accurso.

Le directeur de l'Association des manoeuvres interprovinciales, Rénald Grondin, se charge d'informer Jacques Émond de l'heureux dénouement des élections. «On est tombé pile. Je t'en dois une, mon ami», lui dit-il en rigolant. M. Grondin est toujours vice-président à la FTQ-C.

Le Devoir

IMMIGRANTS

SUITE DE LA PAGE 1

des pays du Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie). À ce propos, la Charte des valeurs n'a eu aucun impact sur les demandes d'immigration au Québec, selon elle, ni dans les pays musulmans ni ailleurs. «Les demandes d'immigration [au Québec] sont maintenues, voire en légère hausse, partout dans le monde, pas plus au Maghreb, pas moins au Maghreb», a-t-elle dit.

Le gouvernement libéral avait fait passer de 37 à 31% la proportion des candidats admis en provenance de l'Afrique, principalement du Maroc et de l'Algérie. Tout en réduisant les niveaux d'immigration, le gouvernement péquiste maintient cette proportion.

La ministre refuse par ailleurs mordicus de dire quel serait le seuil idéal pour le Québec, compte tenu de sa capacité d'accueil et d'intégration en français. «Bêtement dire est-ce que c'est 48600, 50000, 51000? Je ne le ferai pas», a commenté la ministre, alors qu'elle était pressée de questions sur le nombre d'immigrants que le Québec pouvait raisonnablement espérer intégrer et franciser. «Je vais répondre à cette question-là avec l'ensemble des acteurs», a-t-elle ajouté, se disant à la recherche d'un consensus social.

Nouvelle politique

Une consultation publique précédera la préparation d'une nouvelle politique d'immigration destinée à revoir les orientations et à fixer les niveaux d'immigration souhaitables pour les années à venir.

En 2007, le gouvernement de Jean Charest avait augmenté de 20% le nombre d'immigrants souhaités, sous prétexte des besoins de main-d'œuvre, sans pour autant avoir évalué si le Québec pouvait soutenir une telle hausse, selon ce qu'a conclu le vérificateur général dans un rapport critique paru en 2010.

Après avoir visé un sommet de 55000 immigrants par année de 2008 à 2011, le gouvernement libéral avait revu à la baisse cet objectif, pour fixer la barre à 50000 admissions par année. Mais la cible officielle a toujours été dépassée: le Québec en accueillait 54000 en 2010 et 2011, et 55000 en 2012.

D'abord l'emploi

Pour ce qui est de la sélection des candidats à l'immigration, Québec va privilégier les étrangers figurant dans la catégorie économique, gens d'affaires et travailleurs qualifiés. Au moins 65% du total des candidats choisis seront issus de ce groupe, espère-t-on.

Dans le même esprit, la ministre De Courcy s'engage à moderniser la Loi sur l'immigration, notamment en vue de choisir les candidats à l'immigration ayant le plus de chances de dénicher un emploi au Québec. On va donc modifier la façon de sélectionner les candidats en passant du principe «premier arrivé, premier servi» à la constitution d'une banque de candidatures permettant de mieux identifier «celles qui répondent le mieux aux besoins du Québec».

Le taux de chômage chez les immigrants est en moyenne plus élevé que dans la population en général.

En parallèle, avec son nouveau plan d'immigration, Québec mettra un effort supplémentaire pour mieux franciser les immigrants, un objectif assorti de 13,5 millions de dollars additionnels, répartis sur trois ans.

La Presse canadienne

Rectificatif

L'article «Victimes de pression judiciaire», publié le 31 octobre en page A 1, laissait entendre que la manifestante Cécile Riel avait reçu de son avocat Denis Poitras la recommandation de plaider coupable à des accusations réduites, ce qui est inexact. Nos excuses.

FORD

SUITE DE LA PAGE 1

numérisée de la fameuse vidéo, qui avait été supprimée du disque.

Enquête sur Lisi et Ford

Dans un document de plusieurs centaines de pages déposé jeudi par la police, on apprend qu'Alexander Lisi, un chauffeur occasionnel de Rob Ford, a entretenu des liens étroits avec le maire de Toronto. Plusieurs photos montrent les deux hommes ensemble à différents endroits, et ce, à toute heure du jour. Du 18 mars au 24 juin dernier, ils se sont parlés près de 250 fois au téléphone, a rapporté la police. Lorsque l'existence de la vidéo impliquant le maire a commencé à s'ébruiter dans les médias, le sergent Gary Giroux a été mandaté d'enquêter spécifiquement sur cet enregistrement.

Alexander Lisi a été accusé plus tôt ce mois-ci de quatre chefs liés aux stupéfiants. À la suite de la découverte de la vidéo, il fait désormais face à une accusation d'«extorsion pour avoir tenté de récupérer l'enregistrement». Des personnes citées dans le document de la police estiment que M. Lisi fournissait de la drogue au maire Ford.

«En tant que citoyen de Toronto, je suis déçu. Il s'agit d'une affaire grave pour les citoyens et la réputation de cette ville, et cela m'inquiète», a commenté le chef Bill Blair.

Ford reste en poste

Lors d'un point de presse d'à peine une minute en début d'après-midi, Rob Ford s'est montré avare de commentaires. «J'aimerais pouvoir me défendre, mais malheureusement, je ne peux pas parce que le dossier est devant les tribunaux [...] Je n'ai pas de raison de me retirer», a-t-il affirmé aux nombreux journalistes venus entendre sa version des faits. Lorsque l'un d'entre eux lui a demandé si son comportement est acceptable pour un maire, il a tourné les talons. Plus tôt dans la journée, il a dû repousser les journalistes qui l'attendaient devant chez lui pour l'interroger. «Quittez ma propriété!» leur a-t-il crié.

Plusieurs conseillers torontois ont exprimé leur malaise. Le maire n'a plus l'autorité morale pour gouverner, a laissé tomber la conseillère Gloria Lindsay Luby. «Il a perdu toute sa crédibilité», a renchéri une autre élue, Jaye Robinson. Les quatre principaux journaux torontois ont tous réclamé la démission du maire Ford.

Le gouvernement ontarien a quant à lui fait preuve de retenue. «Nous ne pouvons rien faire à ce stade-ci. La province n'a pas le pouvoir d'écarter qui que ce soit et nous devons

JUIFS

SUITE DE LA PAGE 1

ment sur la vie de Sigismund Mohr. «C'est un Juif allemand qui est arrivé à Québec avec un diplôme en génie électrique. À l'époque, vers 1870, c'était rarissime. C'est lui qui a fait la première démonstration publique d'éclairage électrique sur la terrasse Dufferin. Par la suite, il a harnaché le pouvoir hydroélectrique des chutes Montmorency et a électrifié la ville.»

Aujourd'hui composée de nombreux professionnels, la communauté a pendant longtemps abrité une forte bourgeoisie marchande — d'où le célèbre magasin Pollack. D'autres présentations du colloque exploreront la tradition orale ou encore la contribution de Marcel Adams, qui a construit les premiers grands centres d'achats de la capitale.

Une communauté marginale

Par rapport à celle de Montréal, la commu-



TORONTO POLICE SERVICE LA PRESSE CANADIENNE
Le Service de police de Toronto a rendu publics jeudi des documents de surveillance montrant le maire de Toronto, Rob Ford, et Alexander Lisi. Lisi a été accusé plus tôt ce mois-ci de quatre chefs liés aux stupéfiants. Des sources ont affirmé aux policiers qu'il fournissait de la drogue au maire Ford.

Magnified

Une vidéo en quatre temps

- 16 mai** Le *Toronto Star* et le site américain Gawker révèlent l'existence d'une vidéo montrant le maire Rob Ford en train de fumer du crack. Ils affirment qu'un trafiquant de drogue leur a montré l'enregistrement et cherche à le vendre.
- 17 mai** Le site américain Gawker veut récolter les 200 000\$ nécessaires pour acheter la vidéo. Il atteint son objectif une dizaine de jours plus tard, mais perd la trace du propriétaire de la vidéo.
- 24 mai** Rob Ford sort de son mutisme: «Je ne consomme pas de crack, je n'ai pas de dépendance au crack. Je ne peux pas commenter une vidéo que je n'ai pas vue ou qui n'existe pas.»
- 29 octobre** La police torontoise met la main sur la vidéo impliquant le maire de Toronto. Celui-ci affirme qu'il restera en poste.

attendre la conclusion de l'enquête», a déclaré la ministre ontarienne des Affaires municipales, Linda Jeffrey.

Selon ce que rapporte le *Toronto Star*, l'appui au maire Rob Ford au sein de ce qu'on appelle la «Ford Nation», au cœur d'Etobicoke, n'a toutefois pas faibli. «De manière générale, il fait du bon travail. Personne n'est parfait», a jugé une dame du coin.

Le scandale impliquant le maire de Toronto a fait le tour du monde jeudi. Plusieurs réseaux de télévision américains n'ont pas tardé à relayer l'histoire, tandis que le *Washington Post*, la BBC et *Le Monde* y ont notamment consacré un article sur leur site Internet.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

nauté juive de Québec est bien marginale. «C'est extrêmement différent. Elle n'a jamais compté plus de 500 personnes alors qu'à Montréal, la communauté a atteint jusqu'à 115 000 personnes en 1971.»

Pourquoi en parler maintenant? L'idée d'explorer le sujet est née lors des Fêtes du 400^e de la fondation de Québec. «On a fait une exposition à la gare du Palais et on a ramassé beaucoup de témoignages, de photographies et d'entrevues, et j'ai décidé de réunir le matériel.»

Beaucoup de Juifs sont nés à Québec mais ont quitté la ville parce qu'il y manquait la masse critique nécessaire et les leviers dont ils avaient besoin. «C'est difficile pour une personne d'origine juive de vivre dans une petite communauté: de s'y marier, de trouver tous les services. C'était aussi une situation particulière parce que les Juifs étaient sous le coup d'une loi provinciale qui les obligeait à étudier en anglais au primaire et au secondaire. Quand ils voulaient faire des études supérieures, ils devaient partir vers McGill ou d'autres universités anglophones.»

La communauté a commencé à décliner dans les années 1960 et 1970 et demeure bien petite. Or depuis quelques années, un nouveau rabbin, Dovid Lewin, a ravivé la vie communautaire. Francophone, le rabbin Lewin appartient au mouvement hassidique loubavitch qui, contrairement à d'autres courants, prône une grande ouverture de la communauté.

Il décrit sa communauté comme un groupe attachant, «une très petite communauté où on se sent très à l'aise». S'y mêlent de vieilles familles, de plus jeunes ainsi que des étudiants de l'Université Laval et même des touristes. Leurs activités se déroulent dans un bungalow de la haute ville converti en synagogue. «On se réunit principalement autour d'activités de culte ou culturelles, des repas de fête», explique-t-il.

Selon lui, environ 140 familles participent à la vie communautaire d'une manière ou d'une autre. Evidemment, il aimerait bien qu'ils soient encore plus nombreux.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390